

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne	
CANADA	\$ 6.00
Etats-Unis et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal vendredi 20 avril 1928.

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration
336-340 NOTRE-DAME EST
MONTREAL

TELEPHONE: Main 7460
Service de nuit: Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

Le "Bremen" retournera en Allemagne par la voie des airs, dit l'aviateur Koehl (voir page 3)

La commission technique

L'agglomération montréalaise atteint un million de population.

D'aucuns s'en réjouissent; d'autres le déplorent. Les premiers voudraient capitaliser ce fait, réunir la ville et ses banlieues sous un système administratif dit *borough system* pour faire prendre à Montréal, au plus grand Montréal, rang parmi les métropoles du monde qui comptent mille milliers d'âmes. Ils se tournent vers le gouvernement provincial, arbitre de nos destinées, et le pressent d'agir.

Celui-ci n'est pas resté oisif. Il a nommé une commission et qui fonctionne pour étudier le système préconisé et l'adapter aux besoins locaux; mais ce que les avocats de la décentralisation municipale ne semblent pas voir, c'est que le même gouvernement, dans un autre domaine, bien proche de l'administration municipale — celui de l'administration scolaire — vient de prendre une attitude diamétralement opposée à celle qu'ils lui conseillent, vient de supprimer les commissions de district, qui correspondent aux *boroughs*, pour centraliser l'administration sous l'autorité d'un seul et unique corps. Ailleurs, on fait le procès de la centralisation. En Europe, où elle est allée aux abus extrêmes, elle est de partout décriée. Aux Etats-Unis, dans un récent manifeste, M. Coolidge demande qu'on y fasse échec dans l'intérêt de la nation; mais il ne semble pas que dans la province, au moins dans certains domaines, on veuille tenir compte des expériences faites ailleurs.

De sorte que nul ne peut savoir à quoi aboutira cette commission des *boroughs*. Peut-être aboutira-t-elle, par un détour imprévu, à prescrire une centralisation plus grande quand elle s'était réuni pour trouver les moyens d'aboutir à la solution opposée!

* * *

Ceux qui déplorent l'agrandissement de Montréal, qui ne voient pas de motifs d'orgueil au développement précoce et prodigieux d'une tête monstrueuse pour un petit corps de moins de dix millions d'habitants, ou même si l'on ne tient compte que de la population de la province, de moins de trois millions, sont impuissants à enrayer cette hydrocéphalie, à empêcher le jeu de cette force centripète, de cette migration vers les villes qui exerce une action constante dans tout l'univers civilisé.

Partisans du *statu quo*, ennemis de l'agrandissement de Montréal, amis de la centralisation brutale ou amis de la centralisation mitigée comme les partisans du système de *boroughs*, tous doivent se rendre compte d'un fait qui domine la situation, d'un problème, fonction inévitable de l'agrandissement de la ville: le désordre, le chaos et, partant, le besoin d'ordonner, de prévoir.

La ville a grandi sans plan comme une maison construite sans l'aide d'un architecte et à laquelle on ajoute tantôt un étage, tantôt une aile, tantôt une rallonge. Cela fait un tout fantastique.

Trop pris par la nécessité de rajuster le linge de la grande fille qui poussait comme mauvaise herbe, les tailleurs de l'administration municipale n'ont pas pu prévoir ou pas su prévoir. Elle est aujourd'hui, pourrait-on dire, mal attifée et sans trousseau. Ou, en d'autres termes, chaque jour elle se heurte à quelque nouveau problème pour lequel il n'a pas été prévu de solution.

Logiquement, elle devrait s'agrandir de ce côté; mais la voie est bloquée. Pour la bloquer, il faudrait des expropriations qui coûteraient des millions.

Elle est riche, elle est importante, elle doit tenir compte des données de l'hygiène et d'une certaine esthétique. Mais on continue de construire chez elle des horreurs du double point de vue sanitaire et esthétique parce qu'il n'existe pas un code défini de règlements de construction et de corps, à la fois compétent et indépendant, pour les mettre en vigueur. Bien plus, les quelques règlements qui existent ne protègent rien du tout. Chaque jour un électeur influent, avec l'appui d'un échevin, passe à travers ce fragile réseau comme un hanneton à travers une toile d'araignée. (C'est ce fait qui a provoqué à Notre-Dame-de-Grâce une indignation dont M. Biggar a profité.)

On vient d'arrêter chez les échevins, pour désencombrer et rendre plus ordonné et plus digne l'aspect intérieur de l'hôtel de ville, que les flâneurs sans but et sans raison n'y pourront plus séjourner.

Souhaitons que cette police s'exerce avec fermeté et donne les résultats visés; mais ce qui est certain, c'est que les échevins, s'ils voulaient constituer un bureau de placement municipal, se débarrasseraient de la fonction de commissionnaires, sans compter qu'ils observeraient de la sorte l'esprit de la charte et qu'ils établiraient plus de justice et plus d'ordre dans l'octroi des places.

Cette besogne menue les absorbe et les avilit et, en fin de compte, ils ont créé plus de mécontents que de contents, comme il leur est totalement impossible de placer plus de dix pour cent des gens qui tiennent à porter la livrée de Concordia qui a la réputation de bien traiter ses serviteurs.

C'est le comité exécutif, ce sont les échevins, pris tous les jours et à toutes les heures du jour par une besogne de routine indigne d'eux, arrêtés par des détails insignifiants, qui doivent s'élever à des tâches compliquées qui demandent du temps, de la culture, des vues d'ensemble, un effort long et constant. Malheureusement, la cuisine quotidienne, qui met les échevins et les commissaires en contact avec leurs électeurs, qui, tous les jours, fait surgir à leurs yeux la date de l'échéance et de la reddition de compte, l'emporte par la force même des choses sur la besogne plus élevée mais d'un effet électoral bien moindre.

Et voilà pourquoi la promesse du maire de faire nommer une commission technique — pas trop proche des politiciens — devrait être tout de suite soumise au conseil et adoptée par lui. Si celui-ci se rebiffait comme il l'a fait déjà, parce qu'il craint à l'égal d'une calamité publique la perte d'une parcelle de patronage ou d'une ombre d'autorité, le maire, jeune, actif et pour l'heure de plus en plus populaire, aurait à sa disposition les moyens de consulter l'opinion publique de nouveau et de l'employer à faire pression sur ses collègues.

Ce qui est certain, c'est que la première nécessité pour Montréal à l'heure présente, c'est de mettre de l'ordre dans le chaos, de savoir où elle en est, de prévoir ses développements futurs, d'améliorer ses services de transport, de voir à la localisation convenable des gares, à la disparition des traverses à niveau, à l'amélioration de l'hygiène, et que ce travail technique, de longue haleine, difficile, ne peut être fait que par une commission d'hommes indépendants de l'électorat, d'hommes compétents, de spécialistes.

Louis DUPIRE

Croquis

Vieille rue

Nous habitons une vieille rue sans éclat, sans splendeur, que vous trouvez laide peut-être, sans un beau parc qu'elle longe, et qui, — comme avec des bijoux, — la pare de ses feuillages.

Sauf deux ou trois maisons, toutes les autres sont anciennes; il y en a de hautes, pointues, à lucarnes logées dans un toit à pente vertigineuse; il y en a de larges, carrées, coloniales, en briques saies, effritées par place, mais qui l'été, habillées de vignes grimpantes accrochées jusqu'aux larges cheminées romantiques, reprennent leur air d'autrefois; il y en a une immense, en pierre des champs, à portes fenêtres, qui, isolée aurait l'aspect d'un manoir; à côté de voisins plus humbles, elle est quand même superbe, restaurée, cossue, rajoutée d'un porche à colonnes toiles, et elle regarde le parc en propriétaire. Il y en a deux petites, sœurs jumelles, coiffées de toits qui penchent de chaque côté et leur font un visage de nonne en cornette; il y en a une amusante, haute sur cave, le rez-de-chaussée garni d'une galerie blanche et verte, et dont le toit également en pignon est brodé d'un feston de bois découpé; elle est démodée, pas élégante, mais distinguée; et surtout, elle va si bien avec les deux vieux qui l'habitent: un pasteur septuagénaire tremblotant, tout sec, frêle et souriant, et sa femme robuste, ronde, bienveillante, qui toujours vous salue et caresse vos enfants.

Au coin de plus proche, il y a la vieille église anglicane, ébrasée, d'une jolie ligne cependant, sous son bonnet de bardeaux qui descendent si bas qu'il semble qu'en vous allongeant un peu vous en touchiez le bord, et dont les deux murs de pierre chaque jour paraissent davantage s'enfoncer dans le sol. A côté, le presbytère est une grande maison de briques ternes, pas jeune non plus, vraie illustration de roman anglais, avec ses grandes fenêtres à petits carreaux, son entrée sur le côté, dans un beau jardin où prendre le thé sous les arbres, avec ses vastes pièces hautes, un peu nues, où vos yeux peuvent entrer librement quand le soir s'allument les lampes.

Car si j'aime ma vieille rue à l'âme étrangère, sous le soleil qui brise les couleurs du vitrail de l'église basse, j'aime mieux encore la vieille rue le soir, quand la lune derrière ses maisons escalade lentement le ciel. On dirait alors une série d'eaux-fortes, toutes ces silhouettes de toits à pointes pittoresques se dessinant en noir sur le ciel bleu. C'est calme, tranquille, silencieux; on se croirait loin en province. A vrai dire, ce n'est point une rue de jeunesse. Par les fenêtres, on voit des coins de cheminées antiques, aux manteaux de marbre blanc; quelques beaux vieux meubles, des arrangements dénués; sur une table, la lampe à abat-jour vert. Les vieilles maisons ont l'air de receler de l'étude, de la méditation, du sommeil...

Et à la fin, voyez chez nous. Ce sont les moins coquettes mais les plus amusantes de toutes, nos vieilles maisons: elles sont six, bâties ensemble, sœurs pareilles, avec des perrons archaïques, un peu mûrs. Elles sont si hautes que séparées elles seraient d'une maigreur ridicule; et la lune qui se perche derrière leurs cheminées pousse jusqu'au milieu de la rue, vers le parc, les ombres comiques de leurs douze lucarnes...

Michette Le NORMAND
—Ottawa, 14 avril 1928.

Bloc-notes

Découverte

Il s'en écrit de toutes sortes ces jours-ci dans les journaux américains dont les représentants, présentement au lac Sainte-Agnès, près de la Malbaie, viennent de découvrir le Canada. Il aurait été singulier qu'aucun d'eux ne parlât du "patois canadien-français", vu que ces novellistes sont pour la plupart unilingues et donc excellents juges de la qualité des langues qui leur sont étrangères. L'un de ces journalistes écrit en parlant de la réception faite à Fitzmaurice par les gens de Clarke City, sur la côte nord: "Le curé de l'endroit se leva et tendit la main. Droit, austère, il semblait célébrer un office religieux. Il remercia Dieu de ce que les aviateurs avaient pu atterrir sans sauts. Il parla, dans le patois franco-anglais que tout le monde, à Clarke City, comprend, du courage des trois aviateurs, de leur audace et de la façon dont ils accueillirent le salut". Le "patois canadien-français" du curé de Clarke City? Histoire fantaisiste pour le lecteur américain. Il se dira: "Puisque, dans ce pays, les prêtres, qui sont des gens instruits, parlent patois, quelle langue corrompue peuvent donc bien parler les gens du peuple?" Et ce reporter se sera donc les gants d'être une autorité en fait de linguistique. ... Un de plus, parce qu'il ne comprend pas, s'imaginer qu'on parle patois autour de lui. S'il se disait que c'est lui, l'ignorant, ne serait-il pas plus près de la vérité?

La session d'Ottawa

Les commissions administratives des ports canadiens disparaîtront?

M. Cardin laisse entendre qu'il en faudra venir bientôt à un autre régime — Ce ministre fait un discours convaincant et parle bien l'anglais — M. Lapointe défend les intérêts du port de Québec — La gauche, récalcitrante, finit par céder

LE PORT DE QUEBEC S'AMELIORE

(Par EMILE BENOIST)

Ottawa, 19 — Le port de Québec n'aurait jamais tant fait parler de lui. Presque toute la journée d'hier et toute la journée d'aujourd'hui la Chambre des Communes s'en est occupée. Ça n'aurait pas été inutile puisque la résolution de M. Cardin affermant à un bill qui autorisera le ministre des finances à avancer, sous forme de prêt, une autre somme de \$8,500,000 à la commission du port de la ville que fonda Champlain, en 1608, a été adoptée.

C'est à se demander pourquoi les conservateurs ont fait tant de discours afin de démontrer que ce prêt n'a pas de raison d'être. En définitive ils n'ont même pas demandé le vote sur la résolution. Elle a été adoptée sans cérémonie, sur division comme on dit ici, une vague oppositionnisme ayant dit: *On division*, au moment où M. Rodolphe Lemieux s'informait: *Is this motion carried?* Cela revient à dire que tout simplement l'adoption n'est pas faite à l'unanimité des voix.

Mais si les conservateurs n'ont pas fait de cérémonie pour finir, ils en avaient fait pour la peine auparavant. Il s'est prononcé quatorze discours, et après-midi et ce soir, à propos de cette résolution, presque tous par des conservateurs. Deux progressistes ont parlé, MM. Garland, député de Bow-River, et M. Cardin, le chef du groupe, député d'Acadie. M. Cardin fait un excellent discours, parlementaire. Comme il parle anglais — c'est la seule façon d'être compris de l'immense majorité de l'opposition — on le sent mal à l'aise tout d'abord. Les mots anglais, apparemment, ne viennent pas comme il voudrait pour exprimer ce qu'il pense en français. Il risque un mot quand il sait qu'il en mettrait volontiers un autre plus expressif. Mais, à ce jeu, la pensée y gagne souvent en clarté. M. Cardin, en anglais, réussit ce tour de force, que quatre ministres, MM. Ernest Lapointe, P.-J. A. Cardin, Lucien Cannon et James A. Robb, il va sans dire que les ministres ont défendu la résolution. Les progressistes, sans y être opposés, auraient voulu qu'elle soit étudiée en comité particulier.

Il n'arrive pas bien souvent que M. Cardin parle en Chambre. Il n'avait pas encore parlé à cette session. C'est dommage pour la Chambre car M. Cardin fait un excellent discours, parlementaire. Comme il parle anglais — c'est la seule façon d'être compris de l'immense majorité de l'opposition — on le sent mal à l'aise tout d'abord. Les mots anglais, apparemment, ne viennent pas comme il voudrait pour exprimer ce qu'il pense en français. Il risque un mot quand il sait qu'il en mettrait volontiers un autre plus expressif. Mais, à ce jeu, la pensée y gagne souvent en clarté. M. Cardin, en anglais, réussit ce tour de force, que quatre ministres, MM. Ernest Lapointe, P.-J. A. Cardin, Lucien Cannon et James A. Robb, il va sans dire que les ministres ont défendu la résolution. Les progressistes, sans y être opposés, auraient voulu qu'elle soit étudiée en comité particulier.

Il n'arrive pas bien souvent que M. Cardin parle en Chambre. Il n'avait pas encore parlé à cette session. C'est dommage pour la Chambre car M. Cardin fait un excellent discours, parlementaire. Comme il parle anglais — c'est la seule façon d'être compris de l'immense majorité de l'opposition — on le sent mal à l'aise tout d'abord. Les mots anglais, apparemment, ne viennent pas comme il voudrait pour exprimer ce qu'il pense en français. Il risque un mot quand il sait qu'il en mettrait volontiers un autre plus expressif. Mais, à ce jeu, la pensée y gagne souvent en clarté. M. Cardin, en anglais, réussit ce tour de force, que quatre ministres, MM. Ernest Lapointe, P.-J. A. Cardin, Lucien Cannon et James A. Robb, il va sans dire que les ministres ont défendu la résolution. Les progressistes, sans y être opposés, auraient voulu qu'elle soit étudiée en comité particulier.

M. Cardin, en Chambre, n'est pas du tout l'orateur que connaissent les auditeurs de la province de Québec — ceux des salles remplies de fumées et ceux, plus nombreux, du radio — en temps d'élection.

En français

Un des plus importants périodiques du Royaume-Uni, la *Nation and Athenaeum*, a publié dans une de ses dernières livraisons un article en français de Francis Burrell, auteur anglais. Du français dans une revue anglaise? Cela surprendra les lecteurs anglais de la *Nation*, se diront certains gens, et ces lecteurs ne comprendront pas ce texte. C'est à voir. En Angleterre, les gens cultivés, — ce sont ceux-là surtout qui lisent la *Nation* et les périodiques de ce type, — lisent presque tous le français et savent le parler. Chez nous même, il existe, dans les meilleures classes d'Anglo-Canadiens, un nombre de plus en plus grand de gens qui se rendent compte de l'avantage qu'il y a, à tous les points de vue, de connaître et de parler le français, outre leur langue maternelle, apprennent et parlent, qui l'italien, qui l'espagnol, qui l'allemand.

G. P.

Actuellement Chicago se prévaut d'un permis qui lui a été accordé par le secrétariat de la guerre à Washington. Mais toute la question est soumise à la Cour suprême des Etats-Unis.

Dés la semaine dernière, dans les milieux bien informés, on avait

annoncé la déposition de ce rapport par le gouvernement. Celui-ci serait désireux de régler cette question de la diversion des eaux du Saint-Laurent en même temps que celle de la canalisation du Saint-Laurent. Et c'est pourquoi ce dossier aurait été déposé peu de temps après l'autre.

DEUX DISCOURS

Le lecteur m'en voudrait de rapporter, même en résumé, tout le débat qui s'est fait à propos du port de Québec. Il vaut mieux s'en tenir aux deux discours les plus intéressants, ceux de MM. Lapointe et Cardin. La question s'y trouve d'ailleurs bien exposée.

M. LAPOINTE

M. Lapointe commence par expliquer que cette somme de \$8,500,000 que l'on veut prêter à la commission du port de Québec comprend \$5,310,000 pour compléter les travaux entrepris en 1925 à l'anne Wolfe; \$2,840,000 pour un nouvel entrepôt à céréales, et d'autres améliorations au bassin Louise, c'est-à-dire l'ancien port de Québec; et \$350,000 pour le rachat d'obligations échéant en 1929.

Pour l'établissement de la nouvelle partie du port, à l'anne Wolfe, une somme de \$5,000,000 avait été votée par le Parlement en 1925. L'ancien port ne suffisait plus. Mais les travaux ne sont pas terminés et cette nouvelle partie du port ne peut encore servir. Le port de Québec n'a pas plus de quais qu'il n'en avait en 1925, — sept quais dont trois sont réservés au débarquement des immigrants et des autres passagers. Ces trois quais ne peuvent être loués aux compagnies de navigation. Depuis 1925, les hangars de l'un de ces quais ont été incendiés et une partie de l'argent qu'il s'agit de voter maintenant sera affectée à leur reconstruction. Au cours de la dernière saison de navigation, il n'y avait que deux quais pour le débarquement des immigrants. En conséquence plusieurs navires ont subi des retards.

Des quatre quais qui restent, deux sont loués à des compagnies de navigation, le Pacifique Canadien notamment, et les deux autres sont affectés au chargement et au déchargement des cargaisons.

La longueur des quais du port de Québec est de 8,150 pieds linéaires dont 3,300 pieds, une proportion de 40 pour cent, sont réservés au débarquement des immigrants. C'est pour cette raison que la *Shipping Federation* a fait une demande au gouvernement afin que l'aménagement du port de Québec soit augmenté. La même demande a été faite par le président du Pacifique Canadien, M. Beatty, le président du C. N. R., sir Henry Thornton, et les représentants de plusieurs autres organisations.

Il ne s'agit pas d'une entreprise d'intérêt local. Dès 1920, députés et sénateurs de l'Ouest adressaient une requête à sir Robert Borden, alors premier ministre, pour que le port de Québec fût amélioré. Cette requête ne portait pas une seule signature québécoise. Toute la difficulté tient au fait que le port de Québec est administré par une commission. Le gouvernement ne peut être tenu responsable de cela. La commission du port de Québec a été constituée en 1913. Sir William Price, le sénateur L'Esperance, le général David Watson ont été de cette commission, on ne peut mettre en doute la compétence du président actuel, M. Power.

Mais quels que soient les commissaires, il reste toujours le fait que 40 pour cent des quais de Québec ne peuvent donner de revenus. Dans le temps on avait pensé à imposer une taxe de débarquement de \$1 par tête. Il n'y avait rien d'extraordinaire à cela, pareil impôt existe dans plusieurs ports, le port de Cherbourg notamment. Mais le gouvernement crut que cela nuirait à l'immigration. Le port de Québec reste ainsi privé d'un revenu considérable.

Le port de Montréal ne tient pas au débarquement des immigrants. Cela se comprend, le port de Montréal a l'habitude d'obtenir un revenu de tout ce qu'il reçoit. Comme il ne serait étonné d'un impôt de débarquement pour les passagers, Montréal aime mieux recevoir des marchandises.

Trouvera-t-on à redire contre le système des commissions pour l'administration des ports? Est-ce que le rapport Duncan n'a pas suggéré l'établissement de commissions de ce genre pour les ports de Halifax et de Saint-Jean, N.-B.? Ces nouvelles commissions, comme les anciennes, devront s'adresser au Parlement pour obtenir des avances de fonds.

Le Canada n'a que ce que quelques ports et il dépense beaucoup d'argent pour les aménager. Les Etats-Unis ont-ils fait autrement? Le congrès de Washington a déjà voté une somme totale de \$661,613,501 pour l'aménagement des ports américains.

Personne ne doute de l'importance de la route fluviale du Saint-Laurent. Il faut que les ports de cette route soient bien aménagés si le Canada veut tenir tête à la concurrence des Etats-Unis pour le transport maritime.

Les deux grands partis politiques du Canada se sont tout à tour engagés à développer le port de Québec. Ce sont des conservateurs, notamment sir William Price, qui ont commencé les travaux. M. Meighen avait promis que le parti conservateur terminerait l'aménagement du port de Québec. Puis le

parti libéral prit des engagements du même genre. Il semble que ce soit le parti libéral qui finalement remplira son engagement en même temps que celui du parti conservateur.

M. Cardin

Les députés de l'opposition semblent sous l'impression que les \$5,000,000 votés en 1925 ont été dépensés. En fait une partie seulement de cette somme, de \$2,500,000 à \$3,000,000, a été employée. Des encoffrements ont été construits, des piliers ont été enfoncés et, là dessus, on établira les quais. Il reste cependant d'autres travaux du même genre à accomplir. Quand les encoffrements sont établis, que les piliers sont enfoncés, il faut attendre que tout se soit bien assis, ce qui prend deux ans, avant d'entreprendre le revêtement en béton. Les travaux commencés en 1925 ne pourront donc se terminer avant la fin de cette année. La somme de \$5,000,000 aura alors été dépensée.

Il restera ensuite plusieurs autres choses à faire, construire des hangars, poser des rails, etc. La Commission de Québec demande un nouveau prêt de cette année afin de ne pas se trouver à court d'argent quand viendra le moment d'entreprendre l'aménagement même des nouveaux quais.

Toute la somme de \$8,500,000 n'est pas nécessaire cependant pour ces travaux. Il ne faut que \$5,300,000. Le reste servira à construire un autre entrepôt pour emmagasiner les grains dans l'ancienne partie du port et aussi à rembourser une émission d'obligations qui vient à échéance prochainement. L'entrepôt actuel peut recevoir 2,000,000 de boisseaux. On a l'intention d'agrandir de façon à ce qu'il puisse contenir 4,000,000 de boisseaux. Le coût sera d'environ \$1,900,000. Il faudra aussi réparer certains quais, en reconstruire d'autres. Cette somme de \$5,300,000 permettra d'exécuter complètement le programme que l'on s'est tracé pour répondre à la demande de la *Shipping Federation*, des compagnies de chemin de fer et de navigation et de diverses organisations de l'Ouest qui s'occupent de la vente des céréales.

Cette requête collective, faite par des gens qui doivent s'y entendre en matière de transport, n'est-elle pas la meilleure justification du gouvernement? Si toute la réputation d'un comité est même des gens venant simplement répéter ce qu'ils ont déjà déclaré par écrit. L'opposition prétendrait-elle que le gouvernement a eu tort de croire aux affirmations de M. Beatty, de sir Henry Thornton, des représentants de la *Shipping Federation* et d'autres organisations?

Il est bien beau d'établir une comparaison entre les ports de Québec et de Vancouver et de constater que celui-là ne peut payer les intérêts sur sa dette. On pourrait faire la même constatation pour bien d'autres entreprises qui ont déjà reçu des octrois du gouvernement.

On trouve à redire contre le système d'administration des ports par des commissions. Il se pourrait que ça ne soit pas le meilleur système et M. Cardin dit qu'il lui-même des doutes à ce sujet. Il est actuellement à considérer un autre moyen d'administrer tous les ports canadiens.

Le temps semble venu pour cela. Mais le problème est complexe et il ne sera pas facile de lui trouver une solution. Il ne conviendrait sûrement pas d'attendre à ce point que les améliorations au port de Québec que le gouvernement soit prêt à soumettre un nouveau mode d'administration pour tous les ports du Canada. Mais la Chambre peut être assurée qu'il ne se dépensera pas beaucoup des \$8,500,000 dans le port de Québec avant que M. Cardin ou son successeur ne soumette au Parlement un projet pour l'administration de nos ports autrement que par les organisations actuelles.

Le port de Québec ne peut rencontrer les intérêts sur sa dette. Le fait est là. Mais le port de Québec, contrairement à Montréal et à Vancouver n'a jamais été aménagé de façon à rapporter des revenus.

Les taux pour le transport des céréales par le *Transcontinental* étaient prohibitifs et le port de Québec ne pouvait pour ainsi dire pas expédier de grains. La situation est maintenant changée et l'expédition du grain est devenue possible par le port de Québec à condition que ce port soit aménagé suffisamment. Le gouvernement n'a pas voulu prévoir pour six mois mais pour longtemps à venir. Le trafic du port de Québec augmentera à mesure que son aménagement sera amélioré. Si les ports de Fort-William et de Port-Arthur sont si actifs c'est que le gouvernement, par le ministère des Travaux publics, a dépensé

(Suite à la 2ème page)

DEMAIN:

Le Devoir publiera une série particulièrement intéressante d'articles et de chroniques — 3 sous le numéro.

La diversion des eaux du Michigan

M. STEWART DEPOSE AUX COMMUNES LA CORRESPONDANCE ECHANGE ENTRE LES ETATS-UNIS ET LE CANADA DEPUIS FEVRIER 1926 A CE SUJET

Ottawa, 20. — Sur la fin de la séance d'hier soir, en Chambre, le ministre des Communes, M. Charles Stewart, a déposé la correspondance échangée depuis le 24 février 1926 entre le gouvernement canadien et le gouvernement des Etats-Unis, au sujet de la diversion des eaux du lac Michigan par Chicago.

Cette correspondance est très volumineuse, et dans une déclaration le ministre a fait un précis de tous ces documents.

« Cette correspondance, dit le ministre, montrera avec quelle précision les intérêts du Canada ont été sauvegardés par le gouvernement canadien, à mesure que de mois en mois la situation de Chicago se modifiait ».

Après avoir rappelé les grandes lignes de sa déclaration officielle faite en Chambre canadienne en 1926, M. Stewart dit que le 30 avril 1926 le gouvernement des Etats-Unis a envoyé au gouvernement canadien une note attirant son attention sur l'aspect international de la question de cette diversion des eaux du lac Michigan et a protesté vigoureusement contre tout projet de ce genre. Vers le même temps le gouvernement fédéral canadien recevait du gouvernement de l'Ontario une résolution protestant énergiquement contre toute diversion par Chicago des eaux du lac Michigan. Cette dernière protestation a été remise au gouvernement américain le 23 avril 1926.

Le 26 juillet suivant, le gouvernement canadien a reçu des Etats-Unis une réponse à ces deux communications précédentes. Les Etats-Unis nous avertissaient que le projet de loi américain autorisant Chicago à prendre 10,000 pieds cubes d'eau par seconde du lac Michigan n'avait pas été fait loi par le Congrès, qui avait tout de même l'intention de revenir sur cette question l'année suivante.

En décembre suivant le congrès est en effet revenu sur la question, mais en modifiant le projet de loi original dans le sens de défendre à Chicago toute diversion des eaux du lac Michigan. « Cet amendement, dit le ministre, devrait causer beaucoup de satisfaction au peuple canadien » et d'encouragement au gouvernement dans ses protestations.

Aujourd'hui cependant la diversion des eaux du lac Michigan se pratique en vertu d'un permis du secrétaire de la guerre américain, en date du trois mars 1925. Depuis, cependant le gouvernement a tenu une enquête sur les conditions hygiéniques de Chicago, pour conclure à ceci, que les travaux de canaux d'égout prenant leur eau ailleurs que dans le lac Michigan allaient bon train, et que l'installation des compteurs dans les demeures allait engager les consommateurs à diminuer le gaspillage d'eau. Le fait est que Chicago, suivant un ordre de Washington s'est engagé à diminuer graduellement sa diversion des eaux du lac Michigan. D'après ces ordres, cette ville, le 31 décembre 1929, devra s'en tenir à 8,000 pieds cubes et en 1935 elle ne sera plus que 4,000 pieds environ.

« Des lettres déposées aujourd'hui ont trait surtout à la tentative du gouvernement canadien pour obtenir du gouvernement américain la permission de publier les dépêches échangées entre les deux gouvernements à propos de cette diversion ». Dans une de ces lettres, le gouvernement américain dit qu'il est heureux, d'une façon que

tes documents soient publiés, parce que ceux qui ont pensé que la diversion des eaux du lac Michigan pratiquée par Chicago faisait tomber le niveau navigable des Grands Lacs de plus de six pouces pourraient corriger leur erreur.

Enfin le ministre a ajouté ceci : « Il ne devrait pas être besoin de déclarer qu'il n'admet pas la prétention américaine — qui a soutenu que les 100,000 pieds cubes d'eau soutirés du lac Michigan étaient une compensation pour la différence des eaux utilisées respectivement par le Canada et les Etats-Unis aux chutes Niagara, pour fins de production d'énergie électrique (36,000 pieds cubes par le Canada et 20,000 pieds cubes par les Etats-Unis) — et qu'aucun gouvernement canadien ne l'a jamais admise. Tous les gouvernements canadiens ont en effet vigoureusement protesté contre cette diversion, et ont déclaré que les Etats-Unis n'avaient jamais offert, en aucun temps, de compensations pour la diversion qui a lieu à Chicago ».

Dans deux notes successives, le ministre ajoute que le gouvernement est très au courant du procès qui a lieu actuellement devant la Cour Suprême des Etats-Unis en marge de cette diversion. Ce procès est affaire purement domestique pour les Etats-Unis, mais si le Canada n'a pas d'intérêt direct dans cette affaire, il reconnaît tout de même que des principes qui lui sont chers sont en jeu, et suit de très près les procédures.

Enfin la déclaration ajoute : « Il paraît donc évident que le gouvernement canadien se tient le plus possible au fait et suit de près toutes les phases de la situation de cette diversion des eaux du lac Michigan. Le gouvernement n'a jamais approuvé, si faiblement que ce puisse être cette diversion, et a l'intention de faire valoir constamment auprès des Etats-Unis le point de vue canadien, et de protester contre toute diversion des eaux des Grands Lacs ».

Le procès Currie

Interrogatoire de sir Arthur

UNE DECLARATION DE SAM HUGHES — A MONS — UNE PHOTO DE L'ORDRE DE CESSER LES HOSTILITES — QUEL EST LE NOM DE CET OFFICIER ?

Cobourg, Ontario, 20. — Une partie de la séance d'hier après-midi, à la lecture de l'interrogatoire au préalable de sir Arthur Currie. On y rappelle une déclaration de sir Sam Hughes, faite en 1919, lorsqu'il disait au Massey Hall que sir Arthur Currie avait fait une grande boucherie de ses troupes pour de la gloire personnelle, et qu'il était un entêté qui envoyait ses hommes à une mort certaine.

Dans d'autres parties de l'interrogatoire on relève des témoignages à la bravoure des troupes canadiennes. Lors d'une bataille, quatre divisions canadiennes-françaises envahirent 16 divisions allemandes, et sur la ligne Drocourt-Quéant, les six divisions canadiennes, remplirent la ligne de Hindenburg, défendue par 18 divisions allemandes.

Sir Arthur Currie affirme aussi qu'il a pris Mons et continue l'attaque, sur les ordres des généraux alliés, et que la parade et la revue faites à Mons ont eu lieu à la requête du bourgmestre de Mons, et non pour glorifier le général. Le juge Rose s'est opposé à ce qu'on lise les questions sur le dugout et sur des sommes affectées à l'achat d'uniformes pour le régiment de sir Arthur Currie.

A la séance du matin, un incident intéressant au eu lieu. M. Eytan Warburton, journaliste de Kingston, a produit un numéro du journal datant de 1919, et portant la photo d'un ordre de cesser les hostilités à 11 heures. Cet ordre était daté de 6 heures et cinq minutes, date d'arrivée, alors que sir Arthur a déclaré que le premier ordre date du 6 hrs 40 minutes.

Le journaliste déclare qu'il a pu photographier cet ordre, par la bonté d'un officier de la 2ème brigade d'artillerie, dont il refuse de dire le nom pour ne pas le compromettre. Une discussion s'ensuit pour connaître le nom de cet officier maintenant à Kingston, puis le colonel Orde lui promet l'impunité et il est décidé qu'il témoignera aujourd'hui.

M. Lewis Hill du corps des mitrailleurs, déclare qu'il ne se souvient nullement d'aller se faire tuer, alors qu'à 8 heures 15 a appris la nouvelle de l'armistice. Il a vu dans Mons les cadavres de plusieurs soldats canadiens.

LA SESSION D'OTTAWA

(Suite de la 1ère page)

\$21,000,000 pour les aménager. Aucune compagnie n'aurait construit d'entrepôts dans ces villes, avant que le gouvernement ait amélioré les ports.

Le projet du port de Vancouver fait plaisir à tout le monde. Mais en établissant des comparaisons, il faut se rappeler que les ports de Québec et de Montréal ne sont ouverts que pendant une période de sept à huit mois chaque année. A cause de cela le gouvernement doit-il s'en désintéresser complètement ? Il nous faut tenir compte des conditions particulières qui dépendent du climat de notre pays.

Que l'on change, si l'on veut, le mode d'administration de nos ports; mais il n'est pas nécessaire pour cela de priver le port de Québec des améliorations qui lui sont nécessaires. Le port de Québec ne apporte pas en proportion des dépenses qu'on y a faites, soit, mais on cas n'est pas pire que celui du port de Saint-Jean avant l'institution d'une commission. N'est-il pas arrivé très souvent que le Parlement votât des sommes d'argent

pour des voies ferroviaires trans- versales qui ne devaient pas rapporter immédiatement de revenus proportionnés au coût de leur construction. Ces voies étaient construites tout de même parce que l'on considérait que c'était dans l'intérêt général de la communauté.

C'est la même chose pour le port de Québec.

Et ce qui est vrai pour Québec l'est également pour le port de Saint-Jean, N.B. On demandera prochainement au Parlement d'autoriser un prêt pour ce port. Le gouvernement en a décidé ainsi à cause des recommandations qui lui ont été faites dans le rapport Duncan. Le gouvernement a déjà dépensé \$21,000,000 à Saint-Jean. Qui donc voudrait lui reprocher des reproches parce que ce port ne peut payer les intérêts sur cette somme et qu'il ne pourra probablement jamais le faire ? La seule différence entre les deux cas, c'est qu'à Québec la dépense est faite par une commission, tandis qu'à Saint-Jean, jusqu'à l'établissement récente d'une commission, les dépenses étaient faites directement par le ministère des travaux publics.

Emile BENOIST

LETRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

A propos d'une paroisse nouvelle en Abitibi

Presque tous les jours des gens demandent si le gouvernement paie les frais de déplacement d'une famille qui va s'établir en Abitibi, si le gouvernement bâtit les maisons.

Le gouvernement ne fait ni l'un ni l'autre.

A ceux qui s'établissent sur des terres nouvelles, le gouvernement vend pour 60s, l'acre, payable en cinq ans, les meilleures terres à treble, à la fois, à légumes de l'Amérique. Il fait faire les chemins à ses frais, aide pour la construction des écoles-chapelles, des écuries, bâtit les écoles de ces nouveaux centres. Quand un groupe de colons le demande, il aide pour l'achat des vaches laitières. Tous les ans, dans les centres nouveaux, le gouvernement distribue gratuitement des grains de semence. Il va même jusqu'à payer un colon pour le fait de résider sur son lot et il lui aide généralement pour le défrichement et le labour qu'il fait sur sa propre ferme.

Mais le gouvernement ne paie pas les passages, ne bâtit pas les maisons.

On prétend que le gouvernement devrait faire plus pour les colons.

On a sans doute raison.

Mais il faut aussi que celui qui a le privilège d'établir sa famille en partie aux frais du gouvernement fasse sa part.

RICHE HERITAGE POUR LES NOTRES

Quel dommage que le vaste pays abitibiien soit si peu connu des Canadiens du Québec, de ceux surtout qui ont des enfants à établir !

Il y a là un territoire assez vaste pour fonder 300 paroisses nouvelles. Traversé dans toute sa longueur par le chemin de fer National du Canada, cet immense pays devra bientôt être croisé en tous sens par des voies ferrées, car si le sol est riche, facile d'égout, recouvert de forêts immenses, il est aussi traversé par de nombreux cours d'eau navigables sur de grandes distances, riches ailleurs de pouvoirs hydrauliques considérables, et le sous-sol renferme des richesses minières à faire rêver les plus ambitieux.

On y fait de grands chantiers et de nombreux moulins à scies sont en activité. Six mines importantes ont été découvertes. En moins de deux ans deux villes minières ont surgi de la forêt, Rouyn et Noranda. Avec les travaux que l'on est présentement à exécuter, plusieurs mines seront ajoutées à celles qu'on est en train d'exploiter et de nouvelles villes minières couvriront ce territoire. Et peut-être alors se décidera-t-on d'exploiter de manière lucrative, chez nous, avec notre main d'œuvre, les richesses de notre sol que nous exportons à l'étranger, trop souvent.

Ce sera alors la fortune colossale pour un pays aussi riche en bonne terre forte, en matière première que l'est l'Abitibi.

Adions-nous d'ajouter, cependant, que si le sol abitibiien est largement minéralisé, que s'il recèle des richesses précieuses d'une valeur jusqu'ici inconnue, que la mine la plus importante, la seule indispensable de ce pays de richesses, se trouve dans les six premiers poudres de son sol.

Quelle que soit la valeur des mines de ce pays, un jour elles finiront par s'épuiser.

Bien cultivé, le sol de l'Abitibi sera inépuisable.

PAROISSE NOUVELLE

Au centre de l'Abitibi, partie dans le canton Dauphin, partie dans celui de Duvernay, une paroisse nouvelle est à s'ouvrir.

La place toute désignée pour le village sera à environ cinq milles et demi du chemin de fer.

C'est un terrain minéralisé. Deux mines importantes y ont été découvertes : la Jay Copper et la Tremblay. On en découvre sans doute d'autres. On a trouvé des traces d'amiante dans Duvernay.

Qu'on nous permette de répéter encore, que les six premiers poudres du sol de cette paroisse nouvelle valdront mieux à la longue, que toutes les mines qu'on y pourra découvrir.

Une belle forêt recouvre la plupart des lots de la région. Un moulin à scie sera en opération à cet endroit l'hiver prochain. De bons chemins sont déjà construits. On

LIVRES

J'achète les livres canadiens, neufs ou d'occasion, anglais ou français.

G. DUCHARME

995, St-Laurent, Montréal

L.A. 1875. 26-5-28

en ouvrira d'autres. Une école est bâtie. La rivière Harricana qui passe au milieu de cette paroisse en formation est navigable pour une longue distance. Les mines amèneront nécessairement la construction d'un gros village minier dans la paroisse même.

Il ne manque plus maintenant qu'une centaine de bonnes familles de cultivateurs pour faire de cette paroisse nouvelle l'une des plus belles et des plus prospères de la province.

Que les Canadiens qui ont des enfants à établir, que ceux surtout qui songent à émigrer parce que chez eux les terres sont trop chères s'adressent de suite au

Service de Colonisation du Chemin de fer National du Canada

Montréal, Qué.

pour avoir des renseignements additionnels sur cette paroisse nouvelle.

Qu'ils se rappellent surtout, que, quand bien même pour cela il faut travailler fort pendant quelques

années, mieux vaut vivre dans l'abondance chez soi que de chercher vainement du travail à l'étranger.

J.-B. LAFORCE.

Au séminaire de Sherbrooke

LA FETE DE MGR LEFEBVRE, SUPERIEUR

Sherbrooke, 20. (D.N.C.) — A l'occasion de sa fête comme supérieur du séminaire Saint-Charles, Mgr P.-J.-A. Lefebvre, doyen du chapitre diocésain, a été l'objet, hier, au séminaire, de manifestations touchantes qui ont débuté dans l'après-midi par la présentation d'une adresse lue par un élève finissant, M. Maurice Delorme, au nom de toute la communauté. En louant l'œuvre magnifique accomplie dans notre province par les séminaires classiques, M. Delorme a fait l'éloge du dévouement et de la compétence des professeurs

de ces institutions qui se dévouent, à un salaire dérisoire, pour l'enseignement de la jeunesse. Mgr le supérieur a répondu en engageant les élèves à continuer envers les autorités de leur Alma Mater ces beaux sentiments de respect et d'appréciation.

Dans la soirée, les élèves ont fait les frais d'une séance dramatique et musicale qui fut couronnée d'un succès exceptionnel. On interpréta avec beaucoup de succès la spirituelle pièce de Sardou, « Nos Intimes », et l'Orphéon Saint-Grégoire, de même que la fanfare et l'orchestre du séminaire défrayèrent le programme du chant et de la musique avec un talent qui fut vigoureusement applaudi de la foule qui faisait salle comble.

UNE PHRASE MALHEUREUSE

On ne se voit qu'aux enterrements.

— Ouï ! heureusement que ça arrive encore assez souvent.

Les Récits Bibliques

JEHOVAH ET SON PEUPLE. DEPUIS ADAM JUSQU'A JESUS-CHRIST, par le R. Père Berthé, de la Congrégation du T.-S.-Rédempteur. Ouvrage en deux volumes (870 pages). Au comptoir et par la poste, \$1.25.

La personnalité de l'auteur est une garantie de la valeur de cet ouvrage en deux forts volumes. Le prix, \$1.25, pour les deux, franc de port, constitue une aubaine rare. Nous n'en avons qu'un nombre limité.

Prière à nos lecteurs de bien vouloir prendre note du fait qu'il ne nous reste plus un seul exemplaire des CANTIQUE POUR LA JEUNESSE.

Le dictionnaire BELLONIS manquant également pour le moment mais nous devons recevoir un nouvel envoi dans le courant du mois d'avril.

Service de librairie du Devoir.

"L'AVENIR EST A L'EST"

VENTE - RECLAME

"BOUSQUET"

ARGENTERIE

Décor et service de la table

à 25% de rabais.

DIAMANTS

Etalage Merveilleux

à 25% de rabais.

Occasion unique de se procurer à bon compte une bague de fiançailles.

ARTICLES RELIGIEUX

Grande variété de beaux objets

à 33 1/3% de rabais

Livres de Piété

à 25% de rabais.

Montres de poignet pour hommes et jeunes gens

Montres argent massif, double or blanc ou or vert, formes variées, cuir cousu. Mouvements à ancre 15 pierres, cadrans lumineux. Juste valeur \$14.00... \$10.50

Montres argent massif, double or vert ou or blanc, formes variées, cuir cousu. Marques "Lynx", "Steel Glad" et "Mars". Mouvements 15 pierres à ancre. Juste valeur \$12.00... \$9.00

Les mêmes, qualité supérieure, mouvements nouveaux, haute précision, 15 pierres à ancre. Juste valeur \$22.00 à \$25.00... \$16.50

AUBAINE INCROYABLE

8 montres de poignets, mouvement "Waltham" 15 pierres à ancre. Boîtiers argent massif, forme carrée cannelée, cuir cousu. Juste valeur \$35.00... \$26.25

14 montres de poignets, mouvement "Waltham" boîtiers or 14 carats, forme ronde, lunette mirage. Juste valeur \$38.00... \$28.50

MONTRES DE GOUSSET

Indispensables à quiconque est tenu à l'heure précise.

Au rabais de 50%

Montres pour dames ou jeunes filles

Montres de poignets, ruban noir. Boîtiers double or blanc ou vert. Formes variées. Mouvements 15 pierres à ancre. Juste valeur \$8.50... \$6.37

Très petites montres de poignets, rectangulaires. Ruban noir. Boîtiers double or vert ou blanc. Mouvements 15 pierres à ancre. Juste valeur \$12.00... \$9.00

La même forme nouvelle. Boîtiers double or blanc ou vert. Ruban noir. Mouvements 15 pierres à ancre, remontoir saphir. Juste valeur \$14.00... \$10.50

La même, boîtiers or massif vert ou blanc 14 carats. Juste valeur \$20.00... \$14.95

Petites montres de poignets, ruban noir. Boîtiers or massif 14 carats. Formes tonneau, carillon, ou pensée. Mouvements à ancre, 15 pierres. Juste valeur \$32.50... \$24.37

8 seulement petites montres, bracelet extensible. Mouvements Suisses, 15 pierres à ancre. Or 14 carats. Justes valeurs \$35.00 et \$37.50... \$26.25 et \$28.12

Horloges offertes à prix hors cours

Afin de manifester au public notre appréciation pour le succès sans précédent de notre Vente-Reclame, nous avons décidé la mise en vente de notre horlogerie à des prix sensationnels.

Horloges Grand'mère

Nous acceptons payaient \$100.00 une "grande horloge", ce qui, à la valeur actuelle de l'argent, représente \$500.00. Voyez le contraste avec ces prix.

Horloge grand-mère, chêne fumé, mouvement haute précision, sonnant heures et demi-heures. Valeur de \$100 pour \$37.50

Horloge Grand-Mère, chêne fumé, sculpture, mouvement haute précision, Carillon Westminster, sonne les quarts d'heures, les demi-heures, les heures. Valeur \$135.00. Spécial \$95.00

Horloge Grand-Mère, fini acajou, modèle distingué avec nouveau mouvement haute précision, même sonnerie que la précédente. Valeur \$250.00. \$172.50

Horloge Grand-Mère, beau noyer, style Louis XVI, colonnettes, décor de glands. Mouvement haute précision, Carillon Westminster. Valeur \$175.00. Spécial \$122.50

Horloges murales

On apprécie leur précision, leur durabilité et leur tic-tac harmonieux. Elles sont irrésistibles à ce prix.

Horloge murale, chêne fumé, modèle rectangulaire, sonnerie heures et demi-heures. Mouvement précis haitaine. Juste valeur \$18.00, pour \$11.75

Horloge murale, modèle uni, façade verre plombé. Façon acajou. Mouvement "Junghans" quinzaine. Sonnerie heures et demi-heures. Juste valeur \$24.00, pour \$17.00

Horloge carillon murale, noyer massif, célèbre mouvement "Junghans" quinzaine. Carillon Westminster. Quatre quarts d'heure. Juste valeur \$41.00 pour \$28.75

Horloge carillon murale, acajou massif, célèbre mouvement "Junghans" quinzaine. Carillon Westminster. Quatre quarts d'heure. Juste valeur \$41.00 pour \$28.75

Horloges de salon

Leur carillon remplit la maison d'harmonie; elles sont l'âme du foyer. Qui n'en voudrait à ces prix ?

Horloge Carillon pour corniche, acajou massif, style Empire. Mouvement "Junghans" Carillon Westminster. Quatre quarts d'heure. Juste valeur \$53.00, pour \$37.50

Horloge Carillon pour corniche, acajou massif, style gothique, mouvement "Junghans" Carillon Westminster. Quatre quarts d'heure. Juste valeur \$62.50 pour \$44.50

Nous mettons le public en garde contre le copiage à prix exorbitants, d'horloges de fabrication inférieure. Nous fournissons à bien meilleur marché des horloges de qualité supérieure. Et en plus, l'acheteur bénéficie de notre service d'installation et de surveillance.

CRISTAL TAILLE HAUTE VALEUR

A prix Sensationnels

Immense variété d'objets soldés à vil prix à \$2.95, \$4.45, \$6.45 jusqu'à 19.95

Cafetiers, Vases à fleurs.

Valant \$12.50 pour \$9.95

Plats à crème glacée, plats à céleri, bols à fruits, jardinières et autres objets valant \$8.00 pour \$5.95

Bols à noix, plats à mayonnaise, bonbonnières sur pieds et autres objets, valant \$9.50 pour \$6.95

Bols à Punch, hauteur 12 pouces, diamètre 9 pouces, article luxueux, valant \$25.00 pour \$15.95

Cendriers, Salières, Poteries, Bourriers, Chandeliers, saupoudroirs et autres objets valant \$1.50 pour \$0.95

Scott & Bousquet frs

479 rue Ste-Catherine Est

Succursale 6562 rue St-Hubert

MONTREAL

Plats à amandes salées, Bonbonnières sur pieds, Pots à aïrop, Confiture et autres objets valant \$2.75 pour \$1.95

La Société Coopérative

DE FRAIS FUNERAIRES

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires

EST 1235

241, RUE SAINT-CATHERINE EST

LE VOYAGE DE LA 'LIAISON FRANÇAISE'

ITINÉRAIRE DE LA CINQUIÈME
EXCURSION DU C.N.R. JUS-
QU'À VANCOUVER

Les directeurs du cinquième voyage de la LIAISON FRANÇAISE qui se fera du 2 au 21 juillet par train spécial du Canadien National, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste, viennent d'arrêter l'itinéraire de cette excursion annuelle.

Nous en publions ci-dessous le sommaire:

2 juillet.—Départ de Montréal à 7 heures du soir. Arrêt à Ottawa, la capitale fédérale.

3 juillet.—Halifax. Excursion en bateau sur le lac Temiscamingue jusqu'à Ville Marie.

4 juillet.—Hearst, Ont.

5 juillet.—La Broquerie, Man. Promenade en auto jusqu'à St-Pierre-Jolys. Le soir à Winnipeg et St-Boniface.

6 juillet.—Régina. Visite à Mgr Mathieu.

7 juillet.—Gravelbourg. Promenade de 100 milles en automobile avec arrêt à Lafleche et à Pontex.

8 juillet.—Lac au Canard, témoin de la révolte de Métis au siècle dernier. Visite de l'histoire village de Batoche où se déroula un combat mémorable. Le soir à Prince-Albert, siège épiscopal de Mgr Prud'homme et à Marcellin.

9 juillet.—Fort Saskatchewan, L.-M. Ce dernier endroit doit son nom à la première femme blanche arrivée au poste français situé sur le bord de la rivière Saskatchewan, en face du fort Saskatchewan. Le même jour visite de la ville d'Edmonton, où se trouve un fort groupement de Canadiens français.

10 juillet.—Rivière de la Paix, sur la "porte du pays du blé". Promenade en automobile jusqu'à la Rivière de l'Esprit où jadis les Sauvages se rendaient à certaines périodes de l'année faire des incantations.

11 juillet.—Grande Prairie, fondée par un groupe d'aventuriers qui se rendaient aux mines d'or du Klondyke et qui y trouvèrent la plus riche mine de l'Ouest, de la terre à blé.

12 juillet.—Falher. Ce bourg qui porte le nom d'un grand missionnaire est le centre français le plus important de la Rivière de la Paix. Le soir à Prairie House.

13 juillet.—Saint-Albert. Pèlerinage au tombeau de Mgr Grandin, l'un des grands évêques de l'Ouest. Départ le même jour pour Vancouver par la route des Canyons et des grands paysages des Rocheuses. Arrêt au Mont Robson, le plus haut pic de la chaîne des Rocheuses Canadiennes, aux caractéristiques pyramidales dont l'embrun vient tomber sur le train, aux "portes de l'enfer", au lac Moose qui évoque si bien le fameux lac de Brienz, en Suisse, etc.

14 juillet.—Vancouver, la reine du Pacifique. De Vancouver les touristes pourront visiter Victoria, son magnifique parlement et ses jardins enroulés, ainsi que Seattle bâtie en amphithéâtre sur le bord du Pacifique.

15 juillet.—Départ le soir de Vancouver.

16 juillet.—Jasper. Arrêt à Jasper Park Lodge sur le bord du lac Beauvert. Promenade à cheval dans la montagne, en automobile au Mont Edith Cavell, au lac Pyramide, à la gorge Maligne, etc.

17 juillet.—Edmonton et Saskatoon.

18 juillet.—Winnipeg.

19 juillet.—Kapuskasing, Ont. Visite de la ferme expérimentale. Le soir à Cochrane.

20 juillet.—Le matin messe à la grotte des martyrs canadiens à Orillia. Visite de Toronto et excursion aux chutes Niagara.

21 juillet.—Retour à Montréal.

Des réceptions attendent les voyageurs dans la plupart des endroits où ils s'arrêteront.

Cet itinéraire comprend un voyage de 8,000 milles dont une partie en bateau et en automobile. Le reste du trajet s'effectuera dans un train spécial du Canadien National, offrant tout le confort désirable et dont le personnel sera de langue française, M. J.-E. Laforte, agent général du Canadien National, accompagnera les excursionnistes.

A Ferme-Neuve

Ferme-Neuve, 20 (Spécial au Devoir).

M. L.-M. Gagnon, propagandiste de la maison Dupuis Frères, a donné récemment dans la salle paroissiale une conférence sur l'attachement à la vie rurale sous les auspices du Cercle des Fermiers.

M. le curé Martin qui présidait a présenté et remercié le conférencier.

M. Gagnon fustige la manie qu'on a dans nos campagnes d'acheter au comptant dans les magasins à rayons de nos grands centres et ensuite, quand on n'a plus d'argent d'acheter à crédit chez le marchand local. Ce n'est pourtant pas le marchand étranger qui paie les redevances municipales ou scolaires, l'entretien des routes locales, etc. Si on ne peut se procurer ce dont on a besoin chez le marchand de sa localité, au moins qu'on achète dans les grands magasins "maisons canadiennes-françaises". Le conférencier demande à nos gens de pratiquer la coopération. Il cite les Juifs en exemple sur ce point.

On enlèvera ces pylones

Lors de la récente conférence entre les représentants de la ville, les membres de la Commission des tramways et les représentants de la compagnie, il a été décidé de faire enlever les pylones qui soutiennent les fils des tramways, au centre de la rue Notre-Dame est, dans le quartier Mercier, parce que ces pylones constituent un obstacle à la circulation de plus en plus intense dans cette rue qui est la voie directe vers la route de Québec et du bas du fleuve. Ils seront remplacés par des pylones qu'on placera au bord du trottoir et le centre de la rue sera pavé, assurant ainsi une belle voie large dans cette partie de la ville pour les véhicules.

OBSÈQUES DE M. HENRY BIRKS

Les funérailles de M. Henry Birks ont eu lieu hier. Plus de mille personnes étaient présentes à l'American Presbyterian Church, où le service a été célébré, par les révérends Richard Roberts et Robert Hall. Le révérend Roberts a prononcé une oraison funèbre.

Conduisant le deuil: M. Arthur Birks, frère du défunt; MM. W. M. Birks et Gerald W. Birks, fils du défunt; MM. Henry Birks, G. A. Birks, W. N. Birks, V. M. Birks, ses petits-fils; et deux arrière-petits-fils.

On remarquait dans le nombreux cortège: M. J. Earl Birks, neveu, MM. V. Sutherland, L. G. Erskine, G. H. E. Blacklock, James A. Baillie, Eldridge Cate, James F. W. Blacklock, G. W. Blacklock, A. W. Gifford, G. M. Gifford, parents par alliance; sir Charles Gordon, sir Frederick Williams-Taylor, le colonel Herbert Molson, MM. T. B. Macdonald, Theodore Morgan, l'échevin J. A. Mathewson, le maire George Hogg, de Westmount, J. G. Shearer, D. J. Fraser, G. Laffoy, H. A. Cardin, Eug. Tarte, C. W. Lindsay et un grand nombre d'autres.

Une opinion allemande sur les vols transatlantiques

Berlin, 20. — Le bruit avait couru ces temps derniers en Allemagne que le chef du service des vols de nuit de la "Deutsche Luft Hansa" se préparait à traverser l'océan Atlantique à bord d'un avion terrestre Junkers monomoteur. La Luft Hansa vient de publier dans la presse le démenti suivant:

"La Hansa aérienne allemande s'en tient aujourd'hui comme hier au point de vue adopté par elle l'an passé, à savoir que les vols transatlantiques, avec les appareils terrestres actuels ne sauraient, d'aucune manière, être encouragés, malgré la réussite, due au hasard des traversées d'un Lindbergh ou d'un Chamberlain. De tels essais ne contribuent pas au développement technique de l'aviation de transport. La "Luft Hansa" ne voit dans des essais, entrepris avec des moyens non appropriés, aucun progrès pour l'aéronautique; elle fait dès lors tout ce qui est en son pouvoir pour déconseiller aux pilotes de courir de telles aventures. Lorsque des appareils capables d'effectuer des vols transatlantiques existeront et de l'avis de la "Luft Hansa", il ne peut s'agir en l'occurrence que d'"hydravions multimoteurs de haute mer" — la "Luft Hansa", qui considère la question du trafic aérien transatlantique comme une de ses tâches les plus importantes, ne manquera pas de prendre, au moment opportun, les initiatives nécessaires."

M. Riddell nous représente à Genève

Ottawa, 20 (D.N.C.). — En réponse à une interpellation du colonel Cantley, député conservateur de Picton, M. Fernand Riddell a déclaré, hier, en Chambre, que M. W. A. Riddell représente le Canada au siège de la Société des Nations, à Genève. Il a le titre d'officier canadien consultant et il est chargé de surveiller les intérêts du Canada auprès de la Société et au cours des conférences et des réunions que celle-ci peut convoquer. Un personnel de trois fonctionnaires a été mis à sa disposition. M. Riddell touche des appointements annuels de \$6,000. Sa secrétaire touche \$1,500 et sa sténographe, \$1,200.

Au cours de l'exercice 1926-27, le Canada a dépensé \$181,119 pour sa représentation dans la Société des Nations. Depuis son entrée dans la Société jusqu'au 31 décembre, notre participation nous a coûté \$1,610,223.

La Rail and River Coal Co.

Ottawa, 20 (D.N.C.). — En réponse à une interpellation, M. Dunning, ministre des chemins de fer et des canaux, a informé le député Smith, conservateur de Cumberland, que les Chemins de fer nationaux sont propriétaires de toutes les actions de la Rail and River Coal Company, compagnie américaine. Le C.N.R. a hérité de ses actions en prenant possession de l'actif de l'ancien Grand-Tronc. C'est la seule compagnie du genre qui soit la propriété du C.N.R.

M. Cahill est malade

Ottawa, 20 (S.P.C.). — M. Frank S. Cahill, député de Pontiac, est actuellement à l'hôpital civique. La maladie dont il souffre l'a terrassé hier soir, à son hôtel, après le dîner.

Le docteur Dan Smith, qui le soigne, ne veut pas se prononcer sur la cause de la maladie de M. Cahill avant d'avoir pris connaissance de la radiographie du patient.

M. Cahill, qui est âgé de 52 ans, fait partie du parlement depuis 1917.

Feu M. Georges Thérberge

Saint-Hyacinthe, 20. — (D.N.C.). — M. Georges Thérberge, ancien conseiller municipal du village de La Providence, près Saint-Hyacinthe, est décédé à l'âge de 55 ans. Outre son épouse, née Marie-Rose Bélanger, il laisse deux fils, Ovide et Joris, et une fille, Mlle Laurette Thérberge, tous de Saint-Hyacinthe; une fille adoptive, Mme Jean-Baptiste Ledoux, (Marie-Jeanne Côté de Saint-Hyacinthe); quatre frères, Jules, de Saint-Hyacinthe; Hubert, de Hull; Louis, de Saint-Hugues; Télesphore, de Sorel; deux sœurs, Mme Existe Jacques, (Rose-Anna), de Saint-Hyacinthe; Mme Aimée Chevrete, (Josephine), de MM. Hilaire Provencal, de Saint-Hyacinthe, et M. Joseph Bélanger, de Nashua, N. H.

Le Club de Marins

Le Club des marins catholiques, 53, rue des Communautés, rouvra ses portes le 25 avril. Le soir, à 8 heures 15, il y aura concert, lecture des rapports et visite de l'immeuble.

LES FINANCES DES PROVINCES

RECETTES ET DEPENSES DE
PUIS TRENTÉ ANS

Ottawa, 20. — Le cinquième rapport annuel des statistiques financières des gouvernements provinciaux du Canada vient d'être publié par le bureau fédéral de la statistique. Il est divisé en quatre parties: l'actif, les obligations, les recettes et les dépenses.

Le rapport indique que les recettes et les dépenses ont augmenté considérablement. Voici comment par périodes décennales depuis trente ans:

	Recettes	Depenses
1906	\$ 23,927,122	\$ 21,169,868
1916	50,015,795	53,826,219
1926	146,450,904	144,183,178

Le tableau suivant indique les recettes et les dépenses "per capita" pour les mêmes périodes:

	Recettes	Depenses
1906	\$ 3.70	\$ 3.43
1916	6.23	6.71
1926	15.62	15.38

Les principales sources de revenus ont été: taxes sur les corporations et patentes, \$30,000,000; permis pour véhicules moteurs, plus de \$15,000,000; subsides du gouvernement et allocations, \$14,500,000; forêts, bois de construction et autres bois, \$14,000,000; droits sur les héritages, \$13,400,000; régies des liqueurs alcooliques, \$11,500,000; opérations des services d'utilité publique, \$12,200,000; dont \$7,781,000 de la commission hydro-électrique de l'Ontario.

Au compte des dépenses ce sont les intérêts sur la dette publique qui grèvent surtout les trésors provinciaux. Ces intérêts ont été de \$7,817,000 en 1916, de \$19,800,000 en 1921 et de plus de 26 millions en 1926. Les routes publiques ont coûté 16 millions et demi en 1926, les hôpitaux 10 millions.

Plus de temps pour signer cette grande requête

Plusieurs curés ont demandé une prolongation de temps pour qu'ils puissent faire plus facilement signer la grande requête que les missionnaires-colonistes ont fait parvenir. Les mauvais chemins ont empêché un certain nombre de faire circuler les feuilles de la requête d'une manière aussi générale qu'ils l'auraient désiré.

Afin de faciliter le moyen d'exercer leur zèle en faveur d'une cause nationale, chère à tout cœur bien né, les Missionnaires colonisateurs sont heureux d'accorder un délai. Ils ont reçu jusqu'à présent plus de cent mille signatures. Plusieurs centaines de réponses leur ont été adressées avec des lettres enthousiastes. Il faut entretenir un si beau zèle et le pousser jusqu'au bout. Tout le monde y est intéressé. En conséquence, le délai accordé s'étendra jusqu'au 3 mai prochain. Recueillons les plus possibles de signatures. Des nouvelles encourageantes nous permettent d'espérer que ce mouvement n'aura pas été vain.

Georges M. BILODEAU, ptre secrétaire, mis-colonisateur, 337, Notre-Dame est, Montréal.

Mackenzie, Franklin et Keewatin

Ottawa, 20. — Afin de faciliter l'administration des Territoires du Nord-Ouest par le ministère de l'Intérieur, cette partie du pays a été divisée en trois districts appelés Mackenzie, Franklin et Keewatin. D'après la Commission de Géographie du Canada les deux premiers noms datent de 1895, et le troisième de 1876. Celui de "Mackenzie" rappelle le souvenir de sir Alexander Mackenzie (1755-1820) qui explora le fleuve qui porte son nom. Le district de Franklin, qui embrasse les îles de l'Arctique, a été ainsi nommé en l'honneur du grand navigateur arctique, sir John Franklin (1786-1847). Le district de Keewatin s'étend au nord du Manitoba et embrasse les îles de la Baie d'Hudson. Le nom qu'il porte est un vocable indien signifiant "le vent du Nord qui revient", par lequel les Cris désignent un vent très froid qui, venu du sud, souffle dans la région du lac des Bois en hiver. C'est le même mot que "Keewaydin" employé par Longfellow dans son poème "Hiawatha" publié en 1854. Le nom a été proposé par M. James McKay, ministre de l'Agriculture au Manitoba de 1875 à 1878 et bien connu pour la part qu'il a prise dans les négociations relatives à plusieurs traités indiens.

L'entrée des touristes au Canada

Ottawa, 20. — Le ministre de l'Immigration, M. Forke, répondant en Chambre des Communautés à une demande de renseignements par le député Robinson, conservateur d'Essex-Ouest, a dit que le treizième paragraphe de la loi de l'immigration établit un contrôle sur les cas douteux de touristes. En vertu de cet article on peut exiger de ceux qui entrent au pays comme touristes le dépôt d'une importante somme d'argent qui ne leur sera remise qu'à leur sortie et si cette sortie a lieu dans la limite de temps convenue. Comme les touristes qui viennent au Canada sont très nombreux — il en est entré, au cours de l'exercice clos en mars 1927, au moins cinq millions aux chutes Niagara et 8,226,220 à Windsor — il ne paraît pas possible de voir à ce que tous ces touristes sortent du Canada dans la limite de temps convenue.

Euchre de la garde Jasmin

La Garde Jasmin-Saint-Edouard, fondée le 17 juillet 1927, sous le haut patronage du chanoine L.-A. Jasmin, curé de Saint-Edouard, organise son premier grand euchre, pour mercredi le 25 avril, à 8h. 30 du soir à l'Académie Saint-Paul, angle St-Denis et Beaubien. Le maire Houde sera présent ainsi que plusieurs députés et échevins.

LE THÉ "SALADA" MÉLANGE ORANGE PEKOE

est le plus économique parce qu'il est le plus profitable. 43c. la 1/2 livre. En vente partout. Faites-en l'essai une fois et vous constatarez la différence.

Au Mexique

Mexico, 14. (S.P.A.). — Des dépêches de Puebla disent aujourd'hui que les habitants d'Ichaltépec, un village du district de Tecmacalco, sont divisés parce qu'un prêtre catholique, l'abbé Vicente Linan, a recommencé les offices religieux après s'être conformé à la loi. On craint des effusions de sang.

Quelques personnes appuient l'abbé Linan et d'autres essaient de l'empêcher de reprendre l'exercice de ses fonctions en prétendant qu'il va diviser l'Eglise.

Le prêtre s'est adressé au maire de la ville pour être protégé ainsi qu'au gouverneur de l'Etat qui a envoyé un représentant pour prendre connaissance de la situation afin d'éviter des troubles possibles.

M. King passera le mois d'août dans l'Ouest

Ottawa, 20. (S.P.C.). — La nouvelle est confirmée: le premier ministre, M. King, passera le mois d'août dans l'Ouest canadien. M. King partira le 1er et son itinéraire le conduira jusqu'à la côte du Pacifique. Il passera toute une semaine dans sa propre circonscription électorale de Prince-Albert, en Saskatchewan, où une exposition d'été se tiendra. Il est possible qu'il y ait une inauguration officielle du nouveau parc national au nord de Prince-Albert et qu'il y assiste. Plusieurs piques-niques auront lieu dans la circonscription du premier ministre pendant le séjour qu'il y fera.

M. King donnera une attention toute spéciale pendant son voyage aux réunions que l'Association de la jeunesse libérale de l'Ouest organisera.

Birkenhead journaliste

Londres, 20. (S.P.C.). — La collaboration récente du comte de Birkenhead, secrétaire d'Etat pour l'Inde, à ce qu'on a appelé du journalisme actif, a fait l'objet d'un débat animé aux Communes, hier après-midi. M. Baldwin a déclaré que M. Churchill lui avait dit que toute collaboration littéraire de la part de ce dernier, pendant l'exercice de ses fonctions officielles, serait conforme aux directives que le premier ministre avait indiquées en 1925. M. Baldwin a ajouté qu'il ne voyait aucune raison de modifier son opinion au sujet des articles de lord Birkenhead sur la criminalologie, à savoir qu'ils entrent dans la catégorie collaboration permise. "Ces articles, a-t-il fait observer, seront bientôt réunis en volume. L'unique article que lord Birkenhead a écrit au sujet de la situation que les conditions de vivre actuelles font à la femme, semblait bien effleurer le domaine de la controverse, et en ce sens ne se conformait pas aux directives du premier ministre."

Pressé par l'opposition, M. Baldwin a avoué qu'il est difficile de déterminer ce qui est journalisme et ce qui ne l'est pas. Pour lui, l'article de lord Birkenhead, sur la situation des femmes, n'est pas du domaine du journalisme. C'est un chapitre détaché d'un livre que lord

Birkenhead écrit à ses loisirs. "Il y a eu en la matière une erreur de jugement de sa part, a dit le premier ministre, et c'est le pis que j'en puisse dire."

AVIS LEGAUX

Province de Québec
District de Montréal
No A 30237

Cour Supérieure

Ernest Giguère, constructeur, de la cité de Montréal, district de Montréal, Demandeur

— et —
DAME PAULINE LIFSCHITZ, épouse séparée de biens de SUSMAN SCHWARTZ, ci-devant de la Cité de New-York, Etat de New-York, des Etats-Unis d'Amérique, et acquiescent de lieux inconnus, et DAME YETTA LIFSCHITZ, fille majeure, et ISAAC LIFSCHITZ, ces deux derniers étant de lieux inconnus, et ledit SUSMAN SCHWARTZ pour autoriser ledite épouse PAULINE LIFSCHITZ, à ester en justice aux fins des présentes. Défendeurs

JOSEPH JACOBSON, de ladite cité de Montréal, district de Montréal. Mis-en-cause.

Il est ordonné aux défendeurs de comparaitre dans le mois.
J.-B. CARBONNEAU,
Député-protonotaire.

Mtres Dorais & Dorais,
Avocats du demandeur.
Montréal, 19 avril 1928.

Quel est l'abonné...

qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouvel abonné? Pour réussir il n'y a qu'à vouloir. Donc tous à l'oeuvre.



DE QUAI À QUAI
PAR LA
WHITE STAR

Nouveau service unique
On s'embarque au quai à Montréal ou Québec et on débarque au quai du Havre — puis en 3 h. c'est Paris.
Installations supérieures d'une propreté méticuleuse, cuisine réputée pour son excellence, personnel bilingue courtois, des superbes hôtels flottants: ALBERTIC — MEGANTIC (très en faveur auprès des Canadiens-Français).

Prix aller et retour: Classe Cabine \$300 et plus Cabine Touriste-Troisième, \$184.50 et plus. Troisième classe \$162. Voyages organisés, 24 jours \$775, et plus. Tous frais compris. Assistance et renseignements donnés avec le plus grand plaisir.

LAURENT TURCOTT
Directeur du Service de Langue Française
485 rue McGill, Montréal
Tél. MAin 7749
ou tout agent autorisé

WHITE STAR LINE
SERVICE CANADIEN

Plus d'indécision POUR LES VACANCES DE CETTE ANNÉE

Ne vous inquiétez plus des hôtels, des trains, des horaires! Nous dresserons votre itinéraire. Que vos vacances soient de plusieurs semaines ou un simple week-end, nous pouvons soumettre un voyage, tous frais compris, qui vous procurera des vacances parfaites.

Les Grands Lacs
De Niagara à la Mer
Les 1000 Iles
Montréal-Québec et le Saguenay
Le Golf, à la Malbaie
La Pêche, à Tadoussac

Quel choix d'agréables villégiatures! Et pas cher!

On obtient des renseignements complets et des brochures explicatives en écrivant ou en s'adressant aux:

C.-C. BONTÉ, gérant du service des voyageurs, 715 Square Victoria, Montréal, P.Q.

CANADA STEAMSHIP LINES

"Oui, nous traversons en Classe Cabine chaque Ete"

"Les paquebots à classe Cabine du Pacifique Canadien nous donnent tout ce que nous désirons: cabines spacieuses et confortables, salons luxueux et agréables, vastes ponts, cuisine exquiset variée, service impeccable. Notre traversée est toujours une vacance reposante — sans compter que nous voyageons invariablement en compagnie de gens très bien. Oui, nous traversons toujours par le Pacifique Canadien."

Plaisance de bonne heure. Pour renseignements, adressez-vous à votre agent local ou à:

Bureau des billets de voyages océaniques, gare Windsor, D. R. Kennedy, agent général. Téléphone 7700, 7100 et 141, rue St-Jacques, Montréal.



Pacifique
Canadien
LA PLUS GRANDE ORGANISATION
DE VOYAGES AU MONDE

Quatrième voyage annuel de L'UNIVERSITE DE MONTREAL A TRAVERS LE CANADA

jusqu'à
LA COTE DU PACIFIQUE
DU 7 AU 28 JUILLET

Par train Spécial du Pacifique Canadien

Le voyage le plus agréable et le plus instructif que vous puissiez faire durant vos vacances. Une occasion unique de visiter le Canada et ses merveilles — de voyager avec tout le confort possible et à prix modérés. Tout Canadien devrait d'abord apprendre à connaître son pays avant d'aller à l'étranger.

Les Prairies
Winnipeg
Calgary
Les Rocheuses
Banff
Route Banff-Windermere
Lac Kootenay
La vallée d'Okanagan
Vancouver

Victoria
Le canyon Fraser
Le tunnel Connaught
La vallée Yoho
Lac Louise
Edmonton
Lac des Bois
Les Grands Lacs
Chutes Niagara

\$365 TOUS FRAIS COMPRIS

avec lit-bas, lit-haut, \$350. Lit-bas à deux, \$330 chaque voyageur. Compartiment à deux, \$395 chaque voyageur, salon-lits à trois \$380 chaque voyageur.

Train de luxe comprenant wagons-lits ordinaires, wagons-lits à compartiments, wagon-restaurent et wagon-observatoire. Wagon-observatoire spécial dans les Montagnes. Personnel bilingue. Cuisine soignée.

SEJOURS DANS LES HOTELS ET CAMPS DE CHALET
DU PACIFIQUE CANADIEN.

Ce voyage est organisé à l'intention des Canadiens français et des Franco-Américains tout spécialement.

Pour brochures descriptives et renseignements complets, s'adresser à tout agent du

PACIFIQUE CANADIEN

Toute une bibliothèque pour quelques dollars!

Pour la bibliothèque paroissiale ou familiale, il n'y a pas de collection plus pratique que celle-ci. Sa valeur est consacrée par le succès. C'est l'une des collections qui se vendent le mieux au SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR où toutes se vendent bien.

COLLECTION STELLA

Jolis romans pour la famille et les jeunes filles. Volumes de 150 à 200 pages. 40 titres. Edition sous cartonnage bleu.

A l'unité 20s franco

Les 40 titres — au comptoir	\$5.00
— QUEBEC	6.00
— Ontario	6.50
— Etats-Unis	6.50
— Manitoba	6.50
— Saskatchewan	6.50

(Franco dans tous les cas)

ALANIC, Mathilde
— Espérances.
— Monette.
ARNEAUX, (des) Maxime
— Le mariage de Gratienne.
AUGE, Lucy
— L'heure du bonheur.
BEAL, (du) Salva
— Trop petite.
BRADA
— La Branche de Romarin.
CASTELLANA, (de) Comtesse
— Le secret de Marousia.
CASTLE, A. et E.
— Coeur de princesse.
CHAMPOI
— Ancoëse.
— Noëlle.
COULOMB, (de) Jeanne
— L'aigle d'or.
CRAIK, Miss G.
— Mère et fils.
PLEURHOT, Zénobie
— Margot.
FLORAN, Mary
— Carmencita.
— Dernier atout.
— Neurtre par la vie.
— Riche ou aimée.
GOURDAN, Pierre
— L'ami Nicolas.
GRAND CHAMP, J.
— De l'amour et de la pitié.
— Le cœur n'obéit pas.
— Les trénes s'écroulent.

HARCOET, (de) M.
— Derniers rameaux.
KERANY, (de) L.
— La dame aux genêts.
LA BRUYERE, René
— L'amour le plus fort.
LESCOT, Madame
— Mariages d'aujourd'hui.
— A travers les Siècles.
NISS

chez Valiquette

LA PLUS GRANDE VENTE D'AJUSTEMENT DE PRIX

Vente: Mobiliers de Chambre à Coucher

aux Prix de Groupes Nouvellement Ajustés.

Rég. \$120.00, \$125.00. Mobiliers chambre à coucher réduits au groupe de \$95.00	Rég. \$240.00, \$255.00. Mobiliers chambre à coucher réduits au groupe de \$180.00
Rég. \$155.00 Mobiliers chambre à coucher, réduits au groupe de \$125.00	Rég. \$260.00, \$270.00, \$280.00. Mobiliers chambre à coucher réduits au groupe de \$198.00
Rég. \$190.00, \$195.00, \$200.00. Mobiliers chambre à coucher réduits au groupe de \$150.00	Rég. \$325.00, \$335.00. Mobiliers chambre à coucher réduits au groupe de \$230.00
Rég. \$375.00, \$385.00, \$395.00. Mobiliers chambre à coucher réduits au groupe de \$275.00	

Lampes Bridge COMPLETES

Groupe de 50 lampes bridge polychrome, complètes avec abat-jour. Rég. \$10.00. Offre spéciale

\$4.95

Lits de Métal

Un groupe de lits en métal fini noyer, grandeurs 3.3, 4, 4.6. Régulier \$8.00. Prix d'ajustement

\$2.95

GLACIERES

Groupe de 150 glacières de famille, finies chêne doré, 39" de hauteur, 23" de largeur, 16" de profondeur. Rég. \$15. Prix d'ajustement

\$10.85

BUREAUX

Groupe spécial de 75 bureaux de chambre: finis noyer, valeur régulière de \$18.00. Prix d'ajustement

\$9.65

VENTE: CARPETTES

Un ajustement complet des prix réguliers de ces CARPETTES a été fait afin de leur faire rencontrer leurs différents prix de groupes.

GROUPE No 1

Carpettes Wilton, Axminster et Balmoral. Grandeurs 4'6 x 7'6, 6'9 x 9, 6'9 x 7'6; Balmoral, 9 x 10'6 et 9 x 12. Se vendent régulièrement de \$27.00 à \$33.00. En vente à **\$19.00**

GROUPE No 2

Carpettes velours, Wilton et Axminster. Grandeurs 4'6 x 7'6, 6'9 x 7'6, 6'9 x 9, aussi quelques Balmoral 9 x 12. Se vendent régulièrement de \$40.00 à \$45.00. En vente à **\$29.00**

GROUPE No 3

Wiltons et Axminster anglais. Grandeurs 9 x 9, 9 x 10'6, 9 x 12 et 9 x 13'6. Se vendent régulièrement de \$50 à \$55. En vente à **\$39.00**

GROUPE No 4

Carpettes Axminster "Kirman" sans couture. Grandeurs 6'9 x 9, 7'6 x 9, 9 x 9 et 9 x 12. Se vendent régulièrement de \$65.00 à \$70.00. En vente à **\$49.00**

GROUPE No 5

Carpettes Wilton "Karnak". Grandeurs 9 x 9, 9 x 10'6 et 9 x 12. Se vendent régulièrement de \$80.00 à \$90.00. En vente à **\$59.00**

GROUPE No 6

Carpettes Wilton "Anatoliennes". Grandeurs 6'9 x 9, 9 x 9, 9 x 10'6 et 9 x 12. Se vendent régulièrement de \$110.00 à \$125.00. En vente à **\$79.00**

Vente: Tapis à la verge

FAISSERIE, 27 pcs, valeur de 1.50 la verge, en vente à 89c	
VELOURS WILTON, 5-8, valeur de \$2.25 la verge, en vente à \$1.59	
VELOURS WILTON 3-4, valeur de \$2.40 la verge, en vente à \$1.89	
WILTON et AXMINSTER ANGLAIS, 27 pcs de largeur, valeurs de \$3.95 à \$4.50 la verge, en vente à \$2.69	
VELOURS WILTON, 36 pcs, valeurs de \$3.25 à \$3.50 la verge, en vente à \$2.59	
AXMINSTER, 36 pcs, valeurs de \$5.50 et \$6.00 la verge, en vente à \$4.19	

Ce que VALIQUETTE PROMET VALIQUETTE TIENT

Un Nouveau Niveau de prix dans les Meubles et Tapis a été établi par cette vente Economique d'Ajustement de Prix.

Notre NOUVEAU SYSTEME DE VENTE PAR GROUPES, plus particulièrement dans les mobiliers Chesterfield, de Chambre à Coucher et de Salle à Dîner, a abaissé les prix à des niveaux exceptionnels pour vos achats du printemps — et le public n'est pas long à réaliser ces Nouvelles Occasions d'Épargne.

Les nouveaux bas prix ont créé une avalanche d'affaires, mais, notre personnel augmenté est en état de répondre à tous les clients sans délai.

Venez visiter notre magasin pendant cette vente. Tout le monde sait parfaitement qu'on peut ravoier son argent chez Valiquette, si on n'est pas satisfait.

PAIEMENTS DIFFERES

Notre Système de Paiements Différés est ouvert à tout Acheteur aux Prix Annoncés, sans intérêt.

Vente: Mobiliers de Salle à Dîner

aux Prix de Groupes Nouvellement Ajustés.

Rég. \$125.00, \$130.00. Mobiliers salle à dîner réduits au groupe de \$98.50	Rég. \$250.00, \$260.00, \$270.00. Mobiliers salle à dîner réduits au groupe de \$198.00
Rég. \$160.00, \$165.00, \$170.00. Mobiliers salle à dîner réduits au groupe de \$129.00	Rég. \$330.00, \$340.00, \$350.00. Mobiliers salle à dîner réduits au groupe de \$250.00
Rég. \$175.00, \$185.00, \$195.00. Mobiliers salle à dîner réduits au groupe de \$145.00	Rég. \$410.00, \$425.00, \$430.00. Mobiliers salle à dîner réduits au groupe de \$298.00
Rég. \$460.00, \$475.00, \$485.00. Mobiliers salle à dîner réduits au groupe de \$360.00	

SET DE VAISSELLE Limoges 97 morceaux

Groupe de sets de vraie Limoges, 97 morceaux. Valeur régulière \$55.00. Prix d'ajustement

\$29.95

Cabinets à remèdes

Groupe de cabinets émaillés blancs avec porte-miroir. Meilleure valeur sur le marché. Régulier \$4.00. Prix d'ajustement

\$1.98

Mobiliers en rotin

Un groupe de mobiliers en rotin, 3 morceaux, nuancé brun, sièges à ressorts et dossier en cretonne. Régulier \$45.00. Prix d'ajustement

\$23.95

Mobiliers à déjeuner

Un groupe de mobiliers à déjeuner de 5 morceaux, comprenant table à panneaux et quatre chaises finies naturel avec ligne bleue. Rég. \$34.00. Prix d'ajustement

\$19.50

Vente: Voitures de bébé

Cette grande vente d'ajustement de prix réduit les prix des voitures d'enfants justement au moment où elles sont en demande.

Rég. \$19.00. Voitures de bébé "Strollers", maintenant \$13.50	Rég. \$20.00. Voitures de bébé "Sulkies", maintenant \$14.25
Rég. \$25.00. Voitures de bébé "Strollers", maintenant \$18.75	Rég. \$26.00. Voitures de bébé, maintenant \$16.85
Rég. \$29.00. Voitures de bébé "Strollers", maintenant \$23.00	Rég. \$29.00. Voitures de bébé, maintenant \$21.75
Rég. \$36.00. Voitures de bébé "Strollers", maintenant \$25.50	Rég. \$34.00. Voitures de bébé, maintenant \$25.00
Rég. \$12.00. Voitures de bébé "Sulkies", maintenant \$7.75	Rég. \$38.00. Voitures de bébé, maintenant \$28.50
	Rég. \$42.00. Voitures de bébé, maintenant \$32.25

Vente: Rideaux et Draperies

SOIE A DRAPERIES

Rayée ou couleur unie avec dessins, dans couleurs bleue, vieux rose, ou brun doré, toutes 50" de largeur. Régulièrement de \$2.25 à \$3.50 la verge. Prix d'ajustement **\$1.69**

REPS

Qualité très pesante dans couleurs bleue, vieux rose ou brun, réversible, pour portières, tentures, etc., 40" de largeur. Régulièrement .90 la verge. Prix d'ajustement **47c**

CRETONNE ANGLAISE ET AMERICAINE

50" de largeur, couleurs foncées ou pâles, avec fleurs ou petits dessins. Régulièrement \$1.25 à \$1.50 la verge. Prix d'ajustement **59c**

PANNEAUX EN SOIE

Jolis panneaux de très belle qualité en imitation de Toscan ou Filet, avec petits dessins ou unis, avec médaillon dans le bas, ou frange de soie. 40" à 45" de largeur. Régulièrement de \$2.25 à \$2.75. Prix d'ajustement **\$1.89**

CRETONNE

Coupons de cretonne anglaise dans des couleurs très brillantes, 48" de largeur, pour rideaux, portières ou couvertures de meubles. Longueurs de 3 à 10 verges. Régulièrement \$1.25 la verge. Prix d'ajustement **39c**

VENTE: MOBILIERS CHESTERFIELD

Comprenant des spéciaux de KROEHLER et SANI-BILT

Aux Prix de groupes nouvellement ajustés

Rég. \$125.00-\$150.00. Mobiliers Chesterfield, 3 morceaux, réduits au groupe de \$98.00	Rég. \$285.00-\$295.00. Mobiliers Chesterfield, 3 morceaux, réduits au groupe de \$195.00
Rég. \$165.00-\$175.00. Mobiliers Chesterfield, 3 morceaux, réduits au groupe de \$119.00	Rég. \$335.00-\$345.00. Mobiliers Chesterfield, 3 morceaux, réduits au groupe de \$239.00
Rég. \$225.00-\$240.00-\$250. Mobiliers Chesterfield, 3 morceaux, réduits au groupe de \$159.00	Rég. \$355.00-\$365.00. Mobiliers Chesterfield, 3 morceaux, réduits au groupe de \$259.00
Rég. \$375.00, \$385.00. Mobiliers Chesterfield, 3 morceaux, réduits au groupe de \$285.00	

Vente: Carpettes Sandura

Fameuse Surface Sanduralac qui durera cinq fois aussi longtemps que toute autre surface de prélat connue.

Groupe de 200 carpettes Sandura spécialement réduites pour cette vente. Quelques-unes presque invisiblement endommagées.

Grandeur 6 x 9 \$6.75	
Grandeur 7'6 x 9 \$8.95	
Grandeur 9 x 9 \$9.95	
Grandeur 9 x 10'6 \$11.95	
Grandeur 9 x 12 \$12.95	

Vente: Prélart à la verge

LINOLEUM INCRUSTE. 5,000 verges, rég. la verge 1.50 et 1.65, en vente, la verge carrée **\$1.19**

LINOLEUM INCRUSTE DE HAUTE QUALITE. Valeurs régulières de 2.00 à 2.25 la verge, en vente à la verge carrée **\$1.49**

Aussi, une quantité de coupons de chemin de prélart offerts à la verge **19c**

VENTE: POELES à GAZ

aux nouveaux prix d'ajustement

Rég. \$16.00. Poèles à gaz Beach, maintenant \$10.95	
Rég. \$22.00. Poèles à gaz Beach, maintenant \$16.75	
Rég. \$27.00. Poèles à gaz Beach, maintenant \$22.25	
Rég. \$36.00. Poèles à gaz Beach, maintenant \$29.75	
Rég. \$50.00. Poèles à gaz Beach, maintenant \$35.00	
Rég. \$70.00. Poèles à gaz Beach, maintenant \$39.50	
Rég. \$85.00. Poèles à gaz tout porcelaine, maintenant \$59.00	

N. G. Valiquette Ltée - 477 rue Ste-Catherine Est

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal d'œufs, de beurre et de fromage par hier et les jours correspondants:

	1928	1927
Oeufs, caisses	1,790	3,341
Beurre, boîtes	1,218	480
Fromage, mles	445	53

LE MARCHE DE LA FARINE

Malgré la hausse des prix du blé, les prix de la farine ne sont pas montés. La demande est restreinte.

Voici les prix cotés par la maison Elzébet Turgeon pour la farine et les engrais alimentaires:

Par baril, 2 sacs:	
Première patente	\$8.60
Deuxième patente	\$8.00
Farine à pâtisserie	\$7.40
Farine d'avoine roulée, 90 lbs	\$4.00
Farine d'avoine roulée, 80 lbs	\$3.60

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Le marché est très ferme. Il y a peu de production.

Gru blanc, tonne \$48.25 |

Gru rouge, la tonne \$42.25 |

Son, la tonne \$40.25 |

BEURRE ET FROMAGE

mande pour le beurre et le marché est plus ferme.

Le marché du fromage est tranquille et sans changement.

(Prix de gros de la maison Gunn, Langlois & Cie.)

Beurre:

De crémère, en blocs 39s. |

De crémère, à la lib. 40s. |

De cuisine 32s. |

Fromage:

Québec, doux, meule, 20 lbs. 22s. |

Québec, doux, au morceau 23s. |

Canadien fort, mte de 80 lbs. 27s. |

Canadien fort, au morceau 28s. |

Kraft, boîte de 5 lbs. 34s. |

Kraft, boîte de 1 lb. 36s. |

Oka 37s. |

OEUF

Il n'y a pas de changements de prix. Le marché est ferme, vu que l'entreposage est commencé. La demande est satisfaisante.

(Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie.)

Oeufs frais:

Chantecler 39s. |

Extras 37s. |

Premiers 34s. |

Seconds 31s. |

POMMES DE TERRE

(Prix fournis par la maison A. Lalonde)

Le marché était sans changement de matin. Les patates blanches du bas du fleuve coulent au wagon \$1.30, prises au wagon, en sacs de \$1.40. Au détail, on les vend \$1.40. Les Montagnes Vertes coulent au gros \$1.40; on les vend au détail \$1.50.

Les patates de semence se vendent \$2.00 pour la Cobble No 1, et \$1.75 pour la No 2.

LE MARCHE DES POMMES

(Prix fournis par la maison S.E. Mallette, rue des Commissaires):

Les prix sont à la hausse.

POMMES EN BARILS

No 1 No 2 No 3

Stark 8.50 | 7.50 | 4.50 |

Ben Davis 6.50 | 6.00 | 4.50 |

"Spy" N. 9.00 | 8.00 | 7.00 |

Rome Beauty, boîte 3.50 | 3.50 | 3.75 |

Wine Sap, en boîte 3.75 | | |

Ces prix sont sujets aux variations du marché.

Emission d'actions

du Brompton Pulp

Le conseil d'administration de la Brompton Pulp and Paper Company, Limited, à l'issue de sa réunion d'hier après-midi, a fait connaître ses projets de finance. C'est la vente aux actionnaires de 150,000 actions ordinaires, au prix de \$53, à raison d'une pour une. Le produit de cette émission sera employé au rachat des actions privilégiées et des obligations.

On sait que la compagnie a des actions privilégiées, 3 p.c., et des obligations 6 p.c. et 8 p.c. La répartition des dividendes, la répartition sur les obligations, la provision au fonds d'amortissement absorbent une somme de \$825,000, tandis que le dividende sur les nouvelles actions ordinaires ne coûtera que \$300,000. Les actions privilégiées seront rachetées à un prix de pas plus de \$135.50.

Il en coûtera à la compagnie environ \$7,500,000 pour le rachat de ces valeurs. La vente de ces actions lui rapportera tout près de \$8,000,000.

Le niveau de la cote

Voici la cote moyenne, en Bourse de New-York, de vingt titres représentatifs des groupes industriel et ferroviaire:

Jeu di Ind. | Ferrov. |

Mercredi 202.39 | 150.07 |

Jeudi 201.56 | 148.31 |

Il y a une semaine 199.17 | 149.29 |

Il y a un an 153.50 | 140.54 |

Maximum 1928 203.84 | 150.68 |

Minimum 1928 178.84 | 138.36 |

Total des ventes: 3,721,600 parts.

La Banque d'Angleterre

Londres, 20 — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre accuse les changements suivants, en livre sterling:

Reserve totale, aug. 1,817,000.

Circulation, dim. 901,000.

Espèces, aug. 916,000.

Autres valeurs, dim. 2,499,000.

Dépôts d'administrations publiques, dim. 296,000.

Autres dépôts, dim. 1,785,000.

Billets en réserve, aug. 1,688,000.

Valeurs d'administrations publiques, dim. 1,390,000.

Le rapport de la réserve de la Banque à son passif cette semaine est de 37.06 p. 100; la semaine dernière, il était de 34.90 p. 100.

Taux d'escompte, 4 1/2 p. 100.

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Ventes Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
260 Abitibi	78	78	77 1/2	77 1/2
150 Alberta Grain	63	63	63	63
30 Atlantic Sugar	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
1160 Brazilian	237	237	236	236
25 B.E. Steel 1ère préf.	43 1/2	43 1/2	43 1/2	43 1/2
1820 Brompton	67 1/2	68	66	66 1/2
50 Can. Car. préf.	96	96	96	96
1095 Can. Ind. Alcohol	44 1/2	44 1/2	43 1/2	43 1/2
100 Can. Steamship	47 1/2	48	46 1/2	47 1/2
150 Can. Steamship préf.	36	36	36	36
110 Cons. Smelting	94	94	94	94
675 Dom. Bridge	86 1/2	87 1/2	86 1/2	86 1/2
25 Famous Players	85	85	83	84
740 Fraser	86 1/2	87 1/2	86	87
3075 Nickel	56	56	56	56
905 Massey Harris	42 1/2	42 1/2	42	42
375 Montreal Power	98	98	97	97
1345 National Breweries	129	129 1/2	128	129 1/2
1830 Power Corp.	82 1/2	84	82 1/2	83 1/2
320 Penman	112	112	112	112
520 Shawinigan	96	96	95 1/2	95 1/2
180 Wayagamack	88 1/2	89	88 1/2	88 1/2
BANQUES	111	111	110	110
25 Commerce	307	307	307	307
25 Montreal	385	385	385	385
3 Noyv-Ecosse	410	410	402	402
37 Royale				

LA MATINEE A LA BOURSE

CANADA POWER ET LAURENTIDE POWER SONT LES DEUX VEDETTES DE LA SEANCE

La tendance des cours était pas mal contradictoire, à la séance de ce matin, en Bourse locale.

La vedette de la matinée fut l'action Canada Power and Paper, dont la cote a grimpé à un nouveau haut de 47, en fermeture. C'est une hausse de près de quatre points sur la fermeture du veille. Les autres valeurs de la matinée ont fait des pates et papiers n'ont pas fait aussi bonne figure. Abitibi a fléchi d'un point à 77 1/2. Le Brompton s'est alourdi de 2 points à 66. Fraser a clôturé avec une perte d'un point à 84. Price Brothers a cédé 1 point et une fraction, clôturant à 115 3/4.

Laurentide fut d'embellie la vedette parmi les services publics, à cause de son ascension de 25 points à 190, un nouveau haut. Power Corporation a gagné un point et demi à 84. Le Brompton a perdu un point et quart à 66. Montreal Power a fléchi d'un point à 97.

Il y a peu de changements importants parmi les industriels, si ce n'est que International Nickel s'est alourdi de deux points à 86 1/2. Le Canada Car a fléchi d'un point à 58. Dominion Bridge a perdu 1 1/4 point à 86 1/4. Le Penman a récupéré la perte de deux points qu'il avait subie hier, clôturant à 112.

La MATINEE AU CURB

Vendredi 20 avril 1928

Un grand nombre de valeurs ont fléchi, ce matin, à la petite Bourse. Dans le compartiment des pétroles, trois titres ont reculé: "Imperial Oil", d'un quart; "Int. Petroleum", d'un demi; et deux autres ont avancé: "B. A. Oil", d'un demi également; "McCull Frontenac" a gagné 3-8 à 33-8.

Les utilités publiques sont aussi à la baisse: "Int. Utilities" a reculé d'un quart; "Reliance Power", d'un demi; "Foreign Powers", d'un demi. "Distillers Seagram" a gagné un point; "Exhibition" un demi; "Imperial Tobacco", un quart; "Municipal Service", un demi.

"Cement" a reculé d'un quart; "Dryden", d'un demi; "National Steel Car", d'un demi; "Page Hersey", d'un point; "Regent Knitting", d'un point et quart; "Reliance Grain", d'un point et quart; "St. Lawrence Paper", ont tous fléchi d'un point.

Tableaux des transactions complètes par la maison PAUL-É. OSTIGUY, 3411 rue Saint-Denis, angle Sherbrooke, et 50 rue Notre-Dame ouest. Tél. 5024-8027.

Valeurs diverses

Billets à 12.50 H. B.

Attenda Engines 16 | 16 | 16 |

Cement 33 1/2 | 33 1/2 | 33 1/2 |

British American Oil 28 | 27 1/2 | 27 1/2 |

Dominion Paper 42 | 42 | 42 |

Donatona Celanese 62 | 62 | 62 |

Canadian Maltins 26 1/2 | 26 1/2 | 26 1/2 |

Carling Brewery 25 | 25 | 25 |

Comstock Imperial Mill 23 | 22 1/2 | 22 1/2 |

Consolidated Paper 47 | 47 | 47 |

English Electric 20 | 20 1/2 | 20 1/2 |

Exhibition Group 33 1/2 | 33 1/2 | 33 1/2 |

General Steel Works 33 1/2 | 33 1/2 | 33 1/2 |

McCull Frontenac Oil 33 1/2 | 33 1/2 | 33 1/2 |

Imperial Oil 62 1/2 | 62 1/2 | 62 1/2 |

Nat. Steel Car 43 | 43 | 43 |

Int. Petroleum 59 1/2 | 59 1/2 | 59 1/2 |

Imperial Tobacco 84 | 84 | 84 |

Page Hersey 104 | 103 | 103 |

National Distillers 18 | 18 | 18 |

Perfection Glass 22 | 22 | 22 |

Regent Knitting 32 1/2 | 31 | 31 1/2 |

Reliance Grain 50 | 49 | 49 |

Robt. Mitchell 29 | 29 | 29 |

St. Law. Paper Mills 168 | 167 | 167 |

Int. Simon 38 | 38 | 38 |

Int. Simon 300 | 300 | 300 |

Canadian Light 40 | 40 | 40 |

UTILITES PUBLIQUES | | |

Can. St. Power Corp. 48 | 47 1/2 | 47 1/2 |

Foreign Power 48 | 47 1/2 | 47 1/2 |

Int. Util. class A 48 1/2 | 47 1/2 | 47 1/2 |

Int. Util. class B 108 | 108 | 108 |

Dryden Paper 47 | 47 | 47 |

Int. Power 40 | 40 | 40 |

Meen. Sec. 14 | 14 | 14 |

United Sew. Prof. 104 | 104 1/2 | 104 1/2 |

MINES | | |

Attenda Mines 33 1/2 | 33 | 33 |

Comst. Copper 23 | 23 | 23 |

Don Royan 11 | 11 | 11 |

Harvie Mining 22 | 22 | 22 |

Noranda 87.50 | 87.50 | 87.50 |

Stadacona 13 1/2 | 13 1/2 | 13 1/2 |

Wright Harveys 45 1/2 | 45 1/2 | 45 1/2 |

BOURSE DE NEW-YORK

Cours communiqués par Gouffron et Cie.

Membres de la Bourse de Montréal.

101, rue Notre-Dame ouest

Ouv. 110 | | |

American Can. 85 1/2 | 85 1/2 | 85 1/2 |

American Smelting 85 1/2 | 85 1/2 | 85 1/2 |

American Sugar 85 1/2 | 85 1/2 | 85 1/2 |

American Tel. and Tel. 85 1/2 | 85 1/2 | 85 1/2 |

American Woolen 22 1/2 | 22 1/2 | 22 1/2 |

Anaconda 22 1/2 | 22 1/2 | 22 1/2 |

Atchafalpa 190 1/2 | 190 1/2 | 190 1/2 |

Baltimore and Ohio 114 1/2 | 114 1/2 | 114 1/2 |

Bethlehem Steel 62 1/2 | 62 1/2 | 62 1/2 |

California Petroleum 29 1/2 | 29 1/2 | 29 1/2 |

Canadian Pacific 209 1/2 | 209 1/2 | 209 1/2 |

Chicago Rock Island 112 | 112 | 112 |

Cons. Gas of New York 122 | 122 1/2 | 122 1/2 |

Corn Products 78 1/2 | 78 1/2 | 78 1/2 |

E. I. Dupont de Nem. and Co. 37 1/2 | 37 1/2 | 37 1/2 |

LE MARCHE EN BANQUE DE MARS

Le montant des nouvelles émissions lancées au Canada durant le mois de mars accuse une réduction notable sur la période correspondante de 1926 et de 1927:

	Mars 1928	Février 1928	Mars 1927	Mars 1926
Provinces	\$ 4,315,885	\$ 5,002,975	\$ 3,184,962	\$ 6,000,000
Municipalités	2,402,975	2,402,975	1,717,404	1,717,404
Sociétés	7,915,000	14,541,000	11,075,000	17,840,000

Total \$12,230,885 \$21,949,975 \$14,259,962 \$25,557,494

Voici la liste des valeurs les plus importantes adjugées pendant le mois de mars:

En France

Les élections
générales

LES FRANÇAIS DECIDERONT DIMANCHE PROCHAIN DU SORT DU GOUVERNEMENT POINCARÉ — LES PARTIS — LE MODE DE VOTATION

Paris, 20 (S. P. A.). — Les élections parlementaires, qui décideront du sort du "gouvernement d'union" de M. Poincaré auront lieu dimanche prochain, et la campagne électorale bat son plein.

Le dimanche suivant, soit le 29 avril, aura lieu un second tour de scrutin dans les arrondissements où aucun des candidats n'aura obtenu la majorité au premier tour. Le candidat qui aura la majorité absolue au second tour sera élu.

Il y a 612 députés à élire et près de 5,000 candidats.

Les principaux partis se groupent en général en trois catégories: la gauche, le centre et la droite.

La gauche comprend les socialistes, les radicaux et les républicains-socialistes, dont la coalition a battu Poincaré il y a quatre ans.

Le centre est formé des républicains de gauche, la gauche républicaine, les nationaux-radicaux et l'union républicaine, qui représente le reste de ce qu'on appelle "le Bloc national", vainqueur aux élections de 1919.

La droite est considérablement réduite et ne comprend guère plus de 15 députés, sur une Chambre de 600.

Il y a également l'extrême-gauche, composée de communistes, qui, en 1924, obtint 800,000 votes, et obtint 27 sièges. On croit que ce groupe verra augmenter le nombre de ses voix, aux prochaines élections, mais qu'il perdra des sièges, car, il y a quatre ans, il a profité de la représentation proportionnelle, qui a été supprimée.

Le parti le plus puissant, les radicaux, souffre actuellement d'une grave scission. Sur les 140 députés qui le représentent à la Chambre, une cinquantaine se sont déclarés en faveur du gouvernement d'union Poincaré; 40 ont voté contre et le reste s'est abstenu. Le désaccord persiste à l'occasion de la campagne électorale et c'est un des facteurs sur lesquels les partisans de l'union fondent leur espoir de voir M. Poincaré remporter la victoire.

Les socialistes et les communistes sont les deux seuls partis qui fassent front contre le cabinet Poincaré.

La répartition des groupes politiques semble devoir être la suivante:

Pour M. Poincaré: la droite et le centre tout entier et un tiers du parti radical.

Contre M. Poincaré: deux tiers du parti radical, les républicains-socialistes, les socialistes et les communistes.

Aux termes de l'article 1er de la loi constitutionnelle du 5 février 1875, la Chambre des députés est nommée par le suffrage universel dans les conditions déterminées par la loi électorale. La loi organique du 20 novembre 1875 avait adopté pour l'élection des députés le scrutin uninominal, à raison d'un par arrondissement et par groupe de 100,000 habitants.

En 1885, le Parlement avait substitué à ce mode de scrutin le scrutin de liste par département en attribuant à chacun d'eux un nombre de députés proportionnel à sa population, à raison d'un député par 70,000 habitants (étrangers non compris). La loi du 13 février 1889 avait rétabli le scrutin uninominal.

Celle du 12 juillet 1919 institua un nouveau système électoral après le scrutin de liste avec représentation proportionnelle d'après lequel ont été élus, le 16 novembre 1919, les députés de la douzième et, le 11 mai 1924, ceux de la treizième législature.

Mais la loi du 21 juillet 1927, revenant au régime de la loi organique de 1875, a rétabli le scrutin uninominal par arrondissement.

C'est par ce mode de scrutin, qui marque le retour au système suivi de 1875 à 1885 et de 1889 à 1914, qu'aura lieu, les 22 et 29 avril prochains, le renouvellement de la Chambre.

Le nombre des députés à élire est fixé, pour la 14e législature, à 612. La future Chambre comptera 28 députés de plus que celle élue le 11 mai 1924, mais 15 de moins que celle de 1914, la dernière élue au scrutin uninominal. En effet, la "Chambre de la Guerre" comptait 602 députés, mais si l'on ajoute les 25 députés alsaciens et lorrains, on obtient le total de 627 au lieu de 612.

Les députés sont élus pour quatre ans. En cas de vacances par décès, démission ou autrement, une élection partielle doit être faite dans le délai de trois mois à partir du jour où la vacance se sera produite.

Lionel Chevrier et Gaston Vincent sont lauréats

Toronto, 20. (D.N.C.). — En présence d'un nombreux auditoire réuni dimanche soir, au club Newman de Toronto, à l'occasion du concours final d'élocution anglaise qui a fait suite à cinq concours préliminaires auxquels ont pris part vingt-cinq concurrents, MM. Lionel Chevrier, de Cornwall, et Gaston Vincent, d'Ottawa, étudiants en droit et anciens élèves de l'Université d'Ottawa, ont remporté respectivement le premier et le second prix. Ce concours a eu lieu exclusivement en anglais.

Les juges MM. F. P. O'Connor, Thos. Costello et E. J. Hayes furent unanimes à accorder la médaille d'or à M. Lionel Chevrier et la médaille d'argent à M. Gaston Vincent. Ils ont félicité les vainqueurs de l'excellence de leurs discours et de leur parfaite maîtrise de la langue anglaise. MM. Vincent et Chevrier étaient les seuls concurrents canadiens-français de tout le concours.

M. Chevrier a traité du statut international du Canada et M. Vincent du rôle des minorités dans la Confédération.

Le "Bremen"

Le calme renaît
à la Malbaie

AVEC LE DEPART DES PHOTOGRAPHES ET DES JOURNALISTES, CE PETIT VILLAGE RENTRE DANS SA TRANQUILLITE COUTUMIERE — LES MAGASINS DE L'ENDROIT ONT FAIT DES AFFAIRES D'OR

La Malbaie, 20. — La paix est quelque peu rétablie à La Malbaie depuis que la plupart des journalistes et des photographes qui étaient venus attendre le major Fitzmaurice sont repartis. L'aviateur ne semble aucunement affecté à la suite de la fatigue qu'il a éprouvée au cours de son voyage transatlantique. Il est très occupé mais il a le sourire.

Ses projets sont dès maintenant fixés. Il attend plus que l'arrivée de Floyd Bennett pour retourner à l'Ile-Verte pour porter au Bremen les pièces de rechange nécessaires à la reprise de son voyage aérien vers New-York.

La température n'était pas très belle hier au lac Ste-Agnès. Le soleil du printemps qui s'était un peu montré le matin a disparu, caché par des nuages. Il a neigé.

PHOTOS POUR DEUX SEMAINES

La plupart des photographes sont repartis en aéroplane ou en chemin de fer. Ils ont pris avec eux des photographes pour remplir les journaux illustrés pendant les deux prochaines semaines. Leur départ a fait de la place. Les habitants de l'endroit continuent leur travail quotidien comme si rien ne s'était passé.

Lorsque le major Fitzmaurice est arrivé, il n'y avait que six hommes de l'endroit. Les constables de la police provinciale qu'on avait mobilisés pour maintenir la foule étaient devenus tout à fait inutiles. Les habitants ne s'intéressent pas plus à la présence de Fitzmaurice qu'à la réclamation d'une guerre nouvelle en Chine.

Les marchands de vêtements "en laine" ont fait des affaires d'or à La Malbaie. Ils ont épuisé complètement leur assortiment et ils devront donner de nouvelles commandes. Les journalistes et les photographes ont tout acheté: chandails, bas, tiques, mitaines, etc.

On a signalé hier l'arrivée de journalistes aux Sept-Îles. Il arrive ici probablement demain.

Il continue à faire froid. La surface du lac est de nouveau solide. On avait craint mardi que le froid des deux derniers jours lui ait donné une consistance nouvelle.

HUENEFELD A FAILLI SE NOYER

On a réussi à faire avouer au major Fitzmaurice qu'il avait par deux fois sauvé la vie au baron Huenefeld lorsque le Bremen atterrit à l'Ile-Verte. On sait que les aviateurs avaient choisi la surface d'un petit lac intérieur pour atterrir. Comme l'eau avait envahi la surface du lac quelques jours auparavant sur une épaisseur de plusieurs pieds pour se congeler ensuite, cette seconde couche de glace n'était pas très épaisse. Au moment où le Bremen allait atterrir, la glace céda et l'aviateur poussa du nez, faussant son hélice. Kochi fut blessé à la tête mais le major Fitzmaurice n'eut rien. Il aida le baron à descendre et comme ce dernier venait de prendre pied sur le glacier, il glissa dans une crevasse que venait de faire le poids de l'appareil.

La major Fitzmaurice le tira de là. Les bottes caoutchoutées du baron furent causées qu'il retomba en avant dans une crevasse voisine et il se serait certainement noyé sans la prompt intervention de ses deux compagnons. Il en fut quitte pour un bain forcé dans cette eau glaciale, ce qui n'a rien de bien agréable. Il se fit sécher à la résidence des gardiens du phare.

LE MEILLEUR APPAREIL

Le major Fitzmaurice a déclaré au représentant de la Presse Associée que le Bremen était de beaucoup le meilleur appareil qu'il ait encore conduit depuis qu'il est dans l'aviation. Il n'a jamais rencontré d'appareil qui obéisse aussi bien au contrôle du pilote et qui s'adapte avec autant de facilité à tous les changements atmosphériques.

Le major Fitzmaurice a expliqué qu'il n'y avait pas de difficulté à se faire comprendre au cours du voyage. Comme le capitaine Kochi parle un peu l'anglais, il servait d'interprète au baron von Huenefeld.

L'HELICE DE RECHANGE DU BREMEN

L'hélice de rechange qui permettra au Bremen de quitter l'Ile-Verte pour voler jusqu'à New-York, est passée par Montréal hier. Cette pièce importante a été confiée à la compagnie de messagerie du Canadien National qui l'a livrée, hier soir, à La Malbaie, d'où elle sera transportée par avion jusqu'à l'Ile-Verte.

Dans le train du Canadien National, qui transportait l'hélice du Bremen, on remarquait aussi M. Otto Sherer, ingénieur en chef de la compagnie Junkers de New-York, qui aidera les aviateurs transatlantiques à réparer leur avion, et M. McNamee, attaché au bureau du ministère d'Irlande aux Etats-Unis, qui s'en allait rencontrer à La Malbaie le major Fitzmaurice avant le départ de celui-ci pour l'Ile-Verte ou il va rejoindre ses compagnons.

Nous sommes fiers de ce succès

Dans les foyers canadiens, on mangera de la meilleure cuisine, de la cuisine plus rationnelle en consommant le Manuel de diététique à l'usage des écoles ménagères. L'effort sur la santé générale dans la région de Montréal sera sans doute appréciable. Songez, en effet, que rien qu'à la librairie du "Devoir" et rien qu'en quelques semaines, (moins d'un mois) le cinquième cent est entamé.

Le volume se vend \$1.10 au comptoir, \$1.20 par la poste. Au Service de librairie du Devoir.

Au Sénat

Déclaration de
M. McDougald

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DU PORT DE MONTREAL, AFFIRME QU'IL N'A AUCUN INTERET DANS LA BEAUHARNOIS POWER — REPONSE A UNE DEPECHE DU MAIL AND EMPIRE

Ottawa, 20. — Une question de privilège qui ne manque pas d'intérêt a été soulevée hier après-midi au Sénat par M. W.-L. McDougald, sénateur de Montréal, président de la Commission du port de Montréal.

Le Globe, de Toronto, dans son édition du 18 avril, a publié, dit M. McDougald, la correspondance déposée en Chambre entre le gouvernement canadien et celui des Etats-Unis, sur le sujet de la canalisation du Saint-Laurent. Dans cette dépêche on lit, entre autres choses, ce qui suit:

"L'hon. sénateur McDougald passe pour être intéressé dans la compagnie Beauharnois Power, qui obtenait récemment une charte de la province de Québec lui donnant droit de se livrer considérablement à l'exploitation de l'énergie électrique dans la partie du Saint-Laurent qui se trouve dans la province de Québec."

"Ce rapport contient aussi plusieurs déclarations sur les mérites des entreprises privées ou publiques. Cependant ce qui m'intéresse ici surtout c'est d'opposer une dénégation immédiate, catégorique et absolue à cette partie de la dépêche qui affirme que je suis intéressé dans la compagnie Beauharnois Power. Je veux affirmer ici et avec beaucoup de force, que je ne possède pas pour la valeur d'un dollar du stock de cette entreprise et que je n'ai aucun intérêt, quel que soit le sens donné à ce mot, dans cette compagnie."

"Je veux m'occuper à présent d'une autre dépêche parue dans l'édition du 18 avril du Mail and Empire, de Toronto, et qui ressemble beaucoup à celle du Globe, avec cette différence peut-être que là où le Globe est catégorique, le Mail and Empire laisse planer un soupçon:

"Il est à penser que le rapport a été écrit par le sénateur McDougald, sir Clifford Sifton et Thomas Ahearn. Les autres membres du comité ont joué un rôle d'importance fort secondaire et qui n'a pas influé sur la décision. Ces trois capitalistes sont, de façon certaine ou incertaine, intéressés dans les projets d'exploitation d'énergie électrique, et on leur attribue la proposition d'exploiter la section nationale d'abord avec des capitaux privés qui deviendraient propriétaires de l'énergie — les critiques déjà faites sont nombreuses et à propos — le projet qui a la sympathie du gouvernement a été, en outre, préparé par des intérêts hydroélectriques représentés par sir Clifford Sifton, Thomas Ahearn et le sénateur McDougald."

"Pour ce qui me regarde, je veux opposer un autre démenti catégorique et absolu aux insinuations et aux soupçons publiés par le Mail and Empire. Le rapport dont il s'agit a été préparé par le comité consultatif et par lui. Que le gouvernement ait nommé dans ce comité des hommes au courant évidemment de l'exploitation de l'énergie électrique et des projets d'exploitation, cela n'est pas plus surprenant que de l'avoir vu placer dans la Commission des chemins de fer des hommes au fait des questions ferroviaires, mais que deux journaux en vue du pays répandent au Canada et à l'étranger l'impression que les membres de ce comité se soient laissés influencer par des motifs de gain privé ou par leurs relations avec des intérêts qui s'occupent d'exploitation électrique, est, je crois, une action non méritée de déloyauté et déplacée. Pour ce qui me regarde, je ne saurais protester trop vivement contre les soupçons et les insinuations que ces dépêches me lancent comme membre du comité consultatif, comme membre de cette honorable Chambre et comme simple citoyen. Peut-être devrais-je trouver quelque consolation dans le fait que de pareilles avanies sont le lot des hommes publics."

Bernard Rhéaume est accusé de meurtre

Bernard Rhéaume, 19 ans, de St-Armand, a été tenu criminellement responsable de la mort de Hervé Dupont, 23 ans, aussi de Saint-Armand, trouvé dans une fosse la semaine dernière. Ce verdict a été rendu hier par un jury du coroner, présidé par le Dr Homer E. Mitchell, de Bedford, Rhéaume a confirmé l'exactitude de la confession qu'il a faite devant le juge Gussion, et ce document fut versé au dossier.

Le Dr Rosario Fontaine, médecin légiste, dans son rapport de l'autopsie a attribué la mort de Dupont à un coup reçu au-dessus de l'oreille. Le détective Dupré de la police provinciale qui est allé chercher Rhéaume à Vergennes, Vermont, a aussi témoigné à l'enquête. Immédiatement après le verdict, une accusation de meurtre a été portée contre Rhéaume, qui fut conduit à Swetsburg par les détectives Berthiaume et Dalpe, en attendant son enquête préliminaire qui aura lieu la semaine prochaine.

L'annuaire McKim 1928

Les annonceurs du Canada et des Etats-Unis apprendront avec satisfaction que l'annuaire des publications canadiennes de McKim 1928 est sous distribution.

Le présent annuaire est le vingt et unième du genre. L'annuaire McKim constitue une excellente source d'information sur les publications canadiennes. Il contient des indications géographiques et des statistiques sur 1927.

Les assurances

L'oeuvre de la
"Metropolitan"

AU BANQUET DE CLOTURE DU CONGRES DE CETTE COMPAGNIE, M. HENRY NORTH, M. LE DR BELAND ET M. C. E. NEILL EXPOSERONT LE ROLE SOCIAL DE LA "METROPOLITAN"

Le congrès des représentants de la Metropolitan Life Insurance, commencé mardi, s'est terminé hier soir à l'hôtel Mont-Royal par un banquet au cours duquel le rôle humanitaire et social de la Metropolitan par l'entremise de son service de santé et de bienfaisance a été de nouveau mis en évidence par M. Henry E. North, troisième président de la compagnie, M. le Dr H.-S. Beland, C. E. Neill, vice-président et gérant général de la Banque Royale et plusieurs autres orateurs.

M. H. E. NORTH

M. North, qui a la direction de la section canadienne de la Metropolitan, a été le principal orateur; il trace un tableau frappant de la tâche assumée par la compagnie de veiller sur la vie de 20,000,000 d'assurés. Le soir, dit-il, il ne sera nullement question des moyens de vendre de l'assurance, nous en avons parlé depuis trois jours dans nos réunions du congrès; ce qu'il importe, c'est de connaître exactement ce qu'est la Metropolitan et son oeuvre. La Metropolitan est une compagnie mutuelle; les seuls intéressés dans la compagnie, ce sont les détenteurs de polices, la compagnie est administrée pour leur bénéfice.

La Metropolitan est la plus grande institution du genre dans le monde; elle a actuellement pour 15 milliards d'assurance en cours; son actif est de 2 milliards 1/2 et en 1927 elle a payé 275 millions en bénéfices aux assurés ou à leurs héritiers.

La compagnie possède au Canada une organisation pratiquement séparée, pas un sou de l'argent reçu en primes ne va aux Etats-Unis; la compagnie a confiance dans l'avenir du Canada et elle ne craint pas de faire ses placements ici; ces placements s'élèvent à \$15,000,000 millions de plus que le montant reçu en primes, ce seul fait donne une idée de ce que pense la Metropolitan de l'avenir du Canada. Bien qu'américaine, notre compagnie est fière d'être un actif pour le Canada autant que d'importe quelle autre compagnie faisant affaire au pays.

M. North passe ensuite à l'oeuvre humanitaire que poursuit la Metropolitan. Les représentants de la compagnie qui vont dans les familles, ont l'occasion de comprendre les conditions de vie et les besoins des gens du peuple; c'est de cette connaissance qu'est venu le désir de faire des compagnies d'assurance un grand moyen de réaliser un plus grand bien-être pour l'ouvrier et alors d'une organisation commerciale la Metropolitan est devenue une organisation de secours et de bien-être. En 1909, dans la lutte contre la tuberculose 13,000,000 de brochures ont été distribuées. Puis vint le service des gardes-malades; de 1911 à 1927, 30,000,000 de visites ont été faites à domicile, procurant tout ce qui est nécessaire dans les foyers d'aujourd'hui, montrant dans chaque famille le moyen de prendre soin de leurs malades, et cela sans qu'il en coûte un sou aux détenteurs de polices. Ce service a coûté \$27,000,000. Quelqu'un dira peut-être que nous n'avons pas le droit de faire cela; c'est à voir. De 1911 à 1927, 270,000 vies ont été ainsi sauvées et \$73,000,000 éparpillés à la compagnie en réclamations; ce qui compte le plus cependant, c'est l'aide donnée au peuple. La Metropolitan ne veut pas tout faire seule, mais elle tient à démontrer ce qui peut être fait dans ce domaine.

L'orateur mentionne alors la lutte contre la mortalité infantile dans les villes américaines et canadiennes, notamment à Thetford-les-Mines où la Metropolitan a largement contribué à baisser le taux de mortalité de 300 à 96 par mille naissances; puis ce fut la lutte contre l'influenza, la typhoïde, etc., etc. Et pourquoi tout cela? Parce que la Metropolitan connaît le peuple, qu'elle veut aider l'ouvrier à mieux vivre, à procurer plus de bien-être à sa famille; quand vous rendez un homme heureux, vous en faites un bon citoyen, et il en résulte du bien pour vos villes et pour tout le Canada.

Pour terminer, M. North parle du sanatorium que la compagnie entretient à ses frais et où 84 p.c. des tuberculeux traités ont été ramenés à la santé.

AUTRES ORATEURS

M. C. E. Neill félicite la Metropolitan de son travail d'éducation dans les foyers et le Dr H.-S. Beland, dans un discours en français, a fait un tableau touchant du rôle important de l'infirmière qui se présente dans un foyer où le malheur, la maladie se sont introduits, et parfois avec eux peut-être le désespoir, au moins le découragement. Le moyen le plus efficace d'empêcher les idées révolutionnaires d'entrer dans un pays, ajoute le Dr Beland, c'est de développer chez le peuple, l'esprit de fraternité, et par ses activités dans le domaine social et familial, comme national, la Metropolitan Life fait largement sa part.

Mlle Alice Ahearn, directrice du corps des gardes-malades de la compagnie, a donné une bonne démonstration de ce qu'est la visite d'une infirmière de la Metropolitan. M. Norman L. Burnette a aussi adressé la parole.

LES CONVIVES

A la table d'honneur où présidait M. Henry E. North, on remarquait: MM. Almond, Rev. Cannon John, (C.M.G.), John Bassett, Dr J.-A. Beaudouin, Hon. H.-S. Beland, Ernest Bertrand, Aldéric Blain, A. D. Braithwaite, Dr N. L. Burnette, Dr N. Coolidge, Juge F. Cousineau, Dr A. Grant Fleming, Dr C. J. Hamilton, prof. Edith B. Hurley, Mlle Anna Kennedy, Dr J.-E. Laberge, C. E. Neill, J. Arthur Woodward, A. P. Willis, Chas. D. Patterson, John Lowe, Gaston Lapierre, Léon Trépanier, Dr A. G. Morphy, J. H. Jones, F. G. Roe, Henry J. North, J.-L.-A. Perrault, Emile Pigeon, Dr Anatole Plante, Wm. A. Smale, J. Harry Smith, C. G. Smith, brig. général Chas. A. Smart.

1928 L'ANNÉE DE NOTRE JUBILÉ DE DIAMANT 1928

TEL.
EST 8000

Chez Dupuis

Magasins
ouverts le
samedi soir
jusqu'à
10 heuresSEMAINE DES
PRODUITS de l'EMPIRE

DU 21 AU 28 AVRIL

AU PLUS GRAND MAGASIN A RAYONS FRANÇAIS
DE L'EMPIRE BRITANNIQUE

Durant cette semaine nous ferons des étalages spéciaux afin de stimuler la vente des produits du Canada et des autres parties de l'Empire.

1800 CHEMISES de marque "Society Brand"

Un des plus beaux lots de chemises jamais mis en vente à un si bas prix; elles sont de modèle veston avec col etc. Tous les plus nouveaux dessins du printemps. Différentes longueurs de manches, et encolures: 13 1/2 à 17. Valeurs jusqu'à 2.95, en vente samedi à **1.59**

NOTE: Nous prenons maintenant des commandes pour des chemises faites sur commande. Nous avons au choix plus de 500 tissus différents, et satisfaction garantie.

Combinaisons de printemps
POUR HOMMES

Marque Watson; teinte crème et moyenne pesanture; manches longues et jambes à la cheville. Tailles: 34 à 44. Spécial, samedi, chacune **1.95**
Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

SPECIAL DU MATIN

50 douzaines de

Faux Cols Van Heusen

Les modèles sont Can Camp, Van Dyke, Van Lake, Van Park, Van Ease. Ces faux cols sont de première qualité; mais il y en a quelques-uns légèrement salis, mais seront comme des neufs au premier lavage. Chacun **.35**
3 pour 1.00

75 PALETOTS DE PRINTEMPS

POUR HOMMES



Un lot de paletots en tweed anglais tout laine. Grand choix de jolies nuances. Ce qu'il y a de plus nouveau pour le printemps. Modèle slip-on, bien confectionnés et avec 1/2 doubleure en soie. Tailles: **14.95**
34 à 42.

Un lot de Paletots déssortis POUR HOMMES. Une superbe valeur pour le prix, en tweed anglais et écossais, de première qualité. Modèle slip-on avec 1/2 doubleure en soie. Plusieurs finis à la main; différentes nuances. Valeurs ordinaires jusqu'à 38.00 — **25.00** pour **75**
Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

75 complets à deux pantalons POUR HOMMES. En worsted, tweed écossais, serge bleu marine botany. Tous de première qualité. Confection soignée; derniers modèles. Nuances: brun, gris mélangé, brun, rouille, etc. Ce qu'il y a de plus joli pour le printemps, **27.50**
Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Articles de Golf au sous-sol

Dupuis Frères

Rues Ste-Catherine, St-André, Demontigny et St-Christophe.

90 Complets à 2 culottes

pour garçons de 9 à 17 ans. Ces complets sont de belle qualité tout laine, et des mieux finis. Ils sont soit en cheviote bleu marine ou tweed de diverses nuances nouvelles pour le printemps. Veston droit ou croisé, deux culottes, avec ou sans gilet. Prix ordinaires de 13.25 à 15.00. Très spécial, samedi, à **9.95**
Dupuis Frères — au rayon de la confection pour garçons — au premier étage

240 Casquettes POUR GARÇONS

Casquettes de qualité tout à fait remarquables à ce prix. L'assortiment de nuances est très varié. Modèle à 8 points; bonnet doubleure et avec protecteur en cuir. Pointures: 6 1/2 à 6 3/4. Un achat de ces casquettes nous permet de vous faire bénéficier d'une telle valeur. Prix ordinaires jusqu'à 1.25. Spécial, samedi, à **.69**
Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Chandails POUR GARÇONS

Confectionnés en jersey tout laine de bonne pesanture. Modèle attachant en avant à trois boutons, col rabattu. Très jolis et confortables. Nuances: les plus nouvelles et variées de teintes pâles ou foncées. Tailles: 20 à 32. Spécial **1.95**
Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Recueil d'idées

Par l'abbé E. BLANCHARD. Hâtez-vous de vous en procurer un exemplaire car la demande en est déjà grande. **.75**
Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Spéciaux tous les jours

au sous-sol d'économies

A l'hôtel de ville

L'exécutif siège
chaque jourPOUR PREPARER LES TRAVAUX
A EXECUTER AU COURS DE LA SAISON

Le président du comité exécutif, M. A.-A. Desroches, a déclaré que le comité exécutif siège tous les jours, actuellement, pour organiser les différents services et pour préparer les travaux qui seront exécutés au cours de la présente saison.

Comme il l'avait déclaré quelques jours auparavant, M. Desroches dit que le service des incendies est maintenant au complet pour ce qui est du nombre d'hommes et que les cadres sont remplis. Le service dispose aussi de plus d'appareils que jamais et on en recevra deux autres la semaine prochaine.

Pour ce qui est du service de la voirie, le comité a demandé à M. Terreault de prendre toutes les mesures pour que tous les travaux nécessaires soient accomplis le plus tôt possible. On veut assurer du travail à ceux qui chôment et on prévoit même les travaux qui pourront être accomplis au cours de la prochaine saison d'hiver alors que le chômage augmente toujours.

Il y aura aussi les travaux demandés à la Compagnie des tramways et trois exceptions près, dit M. Desroches. Puis les soumissions pour l'égout de la rue Desry seront ouvertes le 2 mai, ce qui signifie que les travaux ne devront pas retarder beaucoup. D'autres soumissions ont été demandées pour la construction du tunnel de la rue Sherbrooke à l'asile Saint-Jean-de-Dieu et on fera

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

"On a souvent besoin d'un plus 'ferre' que soi" — disait Lafontaine

Notaire Main 1859

Bélanger & Bélanger

Prêts hypothécaires

30 rue St-Jacques - Montréal

Professeur Tél. Uptown 4955

Cours préparatoire du professeur

René Savoie, I.C.I.E.

Bachelier ès-arts et sciences appliquées

Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire

Cours classique, commercial, leçons privées.

896 SHERBROOKE — OUEST

aussi le pavage de cette section de la rue Sherbrooke.

Hier, le comité a eu une entrevue avec plusieurs chefs de service, dont M. Terreault, directeur des travaux publics; M. Collins, trésorier sous-contrôleurs; M. Ferns, président des estimateurs, et on s'est organisé pour que tous les rôles, en retard, pour ce qui est des pavages, soient complétés et pour que les factures soient envoyées aux propriétaires intéressés.

Enfin, M. Desroches a dit qu'on est à étudier l'organisation du service de santé et qu'on passera aux autres services dès que l'on aura fait les remaniements nécessaires dans ce service.

Chez les ouvriers internationaux